

XYZ



COMMISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE PCF

rendez-vous

**élections législatives
10 et 17 juin
votez, faites voter
Front de Gauche !**

MAI 2012

Page 3, Amar Bellal

La gauche doit renouer
avec l'idée de progrès

Page 7, Joselito

Les politiques immobilières universitaires

Page 9, Florian Daspre

École nationale des travaux publics d'État
et aménagement du territoire

Page 11, élections législatives
des personnels ESR et des étudiants
s'engagent avec le Front de gauche

Page 18, la saga des SHS

Profession archéologue :
interview de Sophie Garreau
réalisée par Dina Bacalexi

Page 21, nos propositions en débat
Programme du PCF pour l'enseignement
supérieur et la recherche, campagne 2012

Page 31, ailleurs sur la ronde boule

Page 37, conseils de lectures

la citation...

« La femme Narsès : Comment cela s'appelle-t-il quand le jour se lève comme aujourd'hui et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire, et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entretuent, mais que les coupables agonisent dans un coin du jour qui se lève ?

Le mendiant : Cela a un très beau nom, femme Narsès. Cela s'appelle l'aurore ».

Jean Giraudoux, *Électre* (1937)

NOUS Y VOILÀ !

Nous souhaitons qu'il dégage, et son gouvernement avec lui. Voilà qui est fait. Des années terribles pour notre pays et l'enseignement supérieur et la recherche sont derrière nous. Des dangers majeurs, des possibles aussi, sont devant nous.

Le nouveau gouvernement donne plusieurs signes. Le PS veut à l'évidence gagner les élections législatives et il veut le faire, fait nouveau, contre la droite. Toute idée de cohabitation paisible semble écartée par ses dirigeants et ses représentants au plus haut niveau de l'État. Mme Fioraso, nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accumule les symboles qui ne sont pas à prendre avec dédain. Renouer avec les instances démocratiques et représentatives du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, évacuer l'idée d'assises croupion, comme il semble que c'était la tentation, avant sa nomination, dans les allées proches de F. Hollande, tout ceci est à prendre. L'ignoble circulaire Guéant disparaîtra. C'est une traduction des luttes de la communauté scientifique. Le Front de gauche a pesé aussi dans ce type de comportement. Sans sa campagne et son apport militant, idéologique, politique et électoral, Sarkozy en serait à commencer d'appliquer le programme de son second mandat.

Et maintenant ?

Maintenant, toute la gauche est au pied du mur. Maintenant tout commence.

Tout ce que le PCF, au sein du Front de gauche, n'a cessé d'affirmer, se vérifie. Si on veut que « l'argent soit un serviteur et non un maître », comme F. Hollande l'a dit pendant la campagne, tout indique que ce ne sera pas un chemin pavé de roses.

Aussitôt élu, le nouveau président de la République est parti « négocier » avec Mme Merkel. Persuadé que non seulement il trouverait appui auprès de B. Obama (lui aussi en campagne électorale, et faisant face aussi à l'« ennemi sans visage »), mais que, parmi les dirigeants de l'UE, on en trouverait de nombreux pour considérer que « l'austérité ne peut être une fin en soi », il doit constater qu'il fait face à un mur. Le peuple grec doit « remplir ses obligations », c'est-à-dire être saigné à blanc ; les peuples de l'Union n'ont pas d'autre voie que « le rétablissement de l'équilibre des finances », la « réduction des déficits », c'est-à-dire la voie de l'austérité sans fin. Voilà ce qu'il a entendu. Pour le moment, aucune ligne n'a bougé chez ses partenaires de l'UE, malgré les apparences d'un additif sur la



retrouver notre journal et bien d'autres articles en ligne sur
esr.pcf.fr

UN SITE POUR S'INFORMER, RÉAGIR, PARTICIPER !

vous abonner ? contribuer ? réagir ? : olivier.gebuhner@gmail.com

« croissance » qu'on peut penser sans portée. Ils sont loin d'une remise en cause des Pactes jumeaux et scélérats signés par les ci-devant Sarkozy et Merkel, loin d'une remise en cause de la spéculation sur les dettes ; ils ne sont pas du tout près d'ouvrir la voie pour que la BCE change de statut, qu'elle prête désormais aux États *au lieu de prêter aux banques* qui assujettissent par la suite les peuples aux exigences meurtrières des marchés financiers jusqu'à la fin des temps.

L'histoire sur ce point n'a pas rendu son verdict. Le PCF, le Front de gauche, le Parti de la gauche européenne mettront tout en œuvre pour que les peuples disent leur mot par référendum, à commencer par la Grèce et la France.

Le journal *Le Point* titrait dès avant les premières rencontres : « L'austérité c'est maintenant ! ». Voilà maintenant Mme Lagarde qui, au nom du FMI, ose faire la leçon au peuple grec...

Le front de la finance ne connaît pas de trêve.

L'enjeu de la bataille des législatives ne se résume pas à la question du rôle de la BCE, de l'avenir des pactes Merkozy. Mais ils en constituent une épine dorsale.

Faute de solutions politiques de haut niveau, la déclaration de Mme Fioraso devant le conseil scientifique du CNRS, « les caisses sont vides », aurait un goût que personne à gauche ne veut expérimenter.

Beaucoup à gauche, et singulièrement dans la Communauté académique, ont balancé jusqu'au dernier moment du premier tour. Sarkozy est chassé, F. Hollande est président. Chacun peut voir que les 4 millions de suffrages qui se sont portés au premier tour sur le candidat du Front de Gauche ont largement contribué à ce résultat, en dépit des extravagances bien-pensantes à gauche qui y voyaient une gêne, un obstacle. Mais maintenant, aucun risque ne peut empêcher quiconque de voter pour donner au Front de gauche, à ses

candidates et candidats, les moyens d'assurer d'importantes mesures marquées par la volonté de rompre avec une politique dévouée aux intérêts des milliardaires et des actionnaires du CAC 40. Sans doute le PS n'aurait-il pas de ce fait la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Mais il est urgent de se demander si une telle majorité serait la moindre garantie d'une politique de gauche qui n'hésiterait pas à abroger les mesures de tout ordre qui ont coûté tant de souffrances, ces mesures violemment antisociales, piétinant des acquis progressistes qui ont assuré par le passé le

rayonnement de notre pays dans le monde. Oui, il est urgent de se demander si on doit poursuivre de façon plus « apaisée » une politique qui considère que les garanties sociales en France sont « extrêmement généreuses », ce qui veut dire qu'elles le sont trop. Battus dans les urnes, les tenants de la politique précédente n'ont rien abandonné, rien compris et rien appris. Les voilà en guerre contre le moindre droit démocratique, le moindre pas en avant qui mettrait en cause une réforme des retraites inacceptable et qui de plus ne résoud rien. La simple idée de créations d'emplois dans l'éducation nationale leur

donne le vertige. C'est pourquoi la défaite de la droite doit être sans appel. L'extrême droite doit être empêchée par tous les moyens d'être présente à l'Assemblée nationale.

Mais cela n'est possible que si les candidates et candidats du Front de gauche sont élu-e-s en nombre.

Il est devenu banal de dire à gauche, même chez ceux qui sont pour des mesures radicales contre le capital, que l'élection ne fait pas tout. Sans doute le mouvement social dans sa diversité aura-t-il à parler. Mais seul-e-s les candidates et candidats du FDG, déterminé-e-s à se battre avec vous, vous donnent la garantie qu'ils et elles ne lâcheront rien.

Olivier Gebuhrer



Les sciences, les techniques et le progrès reviennent en force à gauche par le biais notamment des questions environnementales, de l'écologie, de l'agriculture, de l'énergie... Il nous semble donc urgent de nous réapproprier les termes du débat et de rappeler quelques idées.

La notion de progrès présente deux grands aspects : le premier appartient au champ des idées, de la politique, des valeurs (abolir l'esclavage, le travail des enfants ; éradiquer le racisme ; réduire le temps de travail, penser une sécurité sociale...) et le deuxième a une dimension scientifique et technique avec la formidable révolution industrielle survenue au XIX^e siècle suivie par d'autres révolutions (chimie, informatique, mécanique, physique, biochimie...). La crédibilité du projet de la gauche est conditionnée par l'alliance entre une volonté politique sur la base de ses valeurs et la « faisabilité technique » de son projet.

L'ambition politique sans le progrès technique : c'est être condamné à partager la pénurie

Au Moyen Âge, l'espérance de vie ne dépassait guère les 40 ans, la mortalité infantile était très élevée, et les populations étaient à la merci de la moindre épidémie, et ce du fait d'une médecine rudimentaire. Même une politique progressiste conduite par des monarques « éclairés », si tant est que de tels monarques aient existé, n'aurait pu corriger cette réalité que de façon marginale. Plus proche de nous, l'Inde jusqu'à une période récente connaissait des famines qui décimaient des millions de personnes. La « révolution verte », avec certes des contradictions, a permis d'arrêter ce cycle infernal en introduisant des techniques agricoles modernes. Le levier de la technique au sens large (application de la science) est ici déterminant : la volonté politique seule aurait été vaine.

Le progrès technique sans l'ambition politique : c'est la situation que nous vivons

Le progrès est alors surtout synonyme de nouvelles opportunités pour le capitalisme de faire des profits, sans répondre aux besoins sociaux ou aux nouveaux défis environnementaux. Les gains de productivité dus aux révolutions des biotechnologies et de l'informatique ne servent pas vraiment à diminuer le temps de travail, mais plutôt à augmenter les marges de profits à salaire et temps de travail constant ou bien à des applications militaires : la chimie et la biologie pour faire des armes chimiques et bactériologiques, le nucléaire pour propulser des navires de guerre et

fabriquer des bombes atomiques, la génétique pour déposséder les paysans de leurs semences, breveter le vivant et organiser la pénurie, d'où les tensions sur le marché agricole provoquant des famines. Évidemment, la chimie et la biologie peuvent aussi faire des médicaments et sauver des vies, la physique nucléaire produire de l'électricité et donner de nouveaux outils à la médecine (imagerie médicale et radiothérapie), la génétique augmenter les rendements agricoles par des sélections de plantes et sortir des pays entiers de la misère : mais pour cela il faut la volonté politique.

Le rythme des inventions et des découvertes scientifiques permet sans cesse d'élever le niveau et l'ambition des changements à revendiquer dans le domaine politique. C'est l'augmentation de l'espérance de vie et les progrès constants de la productivité qui ont permis de rendre possible la réalisation effective de la retraite entendue comme un nouvel âge de la vie à partir de 60 ans. Cette possibilité a ouvert alors l'opportunité d'une bataille politique : celle d'inscrire effectivement la retraite à 60 ans dans la loi en France.

L'enjeu de la maîtrise du progrès et de son orientation est donc au cœur de la lutte des classes, car il conditionne le niveau des conquêtes sociales futures. Il comporte cependant un « inconfort » : l'inconnu de l'avenir. L'exemple du choix dans les dépenses de recherche en est une illustration. Quelle Recherche financer ? Doit-on financer uniquement les chercheurs dont on est sûr qu'ils vont trouver quelque chose ? Et sait-on vraiment ce que l'on va trouver ? C'est une boutade, mais cette question se rencontre dans les débats à gauche alors que ces thèses sur l'efficacité (ou la prétendue inefficacité) de la Recherche sont habituellement défendues à droite souvent pour justifier des baisses de financement. Faut-il arrêter les programmes de recherche sur le cancer, la maladie d'Alzheimer, les thérapies géniques, puisqu'on n'est pas sûr de trouver ? Le domaine médical est le plus évident à défendre car on se sent facilement concerné. Pour autant, faut-il arrêter ITER sous prétexte que la faisabilité de la fusion contrôlée est hypothétique et que cela semble très éloigné des préoccupations du citoyen lambda ? Ceux qui avancent ces arguments sont souvent de sincères partisans des énergies renouvelables : savent-ils que c'est très certainement dans la recherche en physique fondamentale, en support de programmes comme ITER, que se réaliseront des découvertes ou retombées permettant d'augmenter grandement les rendements des panneaux photovoltaïques ou même de stocker mas-



sivement l'électricité (ce qui réglerait le problème de l'intermittence) ? En fait, la plupart des ruptures technologiques ont été le résultat de recherches en apparence « inutiles » et désintéressées ou complètement éloignées de leur domaine d'applications initial. En réalité, le capitalisme doit faire face à plusieurs révolutions liées au progrès scientifique et technique, révolutions qui expliquent en partie la gravité et la durée inédites de la crise que nous vivons. Ce sont aussi des défis d'avenir qui obligent la gauche à se ressaisir sur ces questions.

Commençons par la **révolution dans les biotechnologies** : elle n'en est qu'à ses débuts et nous pouvons à peine esquisser ses formidables développements à venir avec la possibilité de créer en laboratoire des cellules vivantes. Elle ouvre de nouvelles portes pour des applications médicales et d'autres que nous ne connaissons pas encore. Mais elle nous amène aussi à nous poser des questions éthiques, philosophiques, à changer notre vision de l'avenir, à bousculer nos valeurs. Elle demande un haut niveau de démocratie. Voyons ensuite la **révolution informationnelle**. Elle pourrait permettre un partage sans précédent des connaissances et une mutualisation des dépenses de recherche à l'échelle du monde : pour cela il faudrait remettre en cause les formes de propriété intellectuelle privée complètement dépassées et inefficaces. La Chine, l'Inde et demain le milliard et demi d'Africains vont démultiplier le nombre de chercheurs, d'ingénieurs. Déjà, de 2002 à 2007, le monde s'est vu enrichir de 1,5 millions de chercheurs en plus : on est passé de 5,8 à 7,3 millions de chercheurs dans le monde ! Plus de recherche, c'est aussi synonyme d'une humanité qui pourrait progresser plus vite, d'une accélération des découvertes. Cela va s'avérer incontournable compte tenu de cette double difficulté : répondre d'une part aux besoins des populations dans un contexte de croissance démographique, d'autre part aux problèmes d'environnement. Mais l'aspect le plus important de la révolution informationnelle est le différentiel toujours croissant entre les dépenses de formation et les investissements en capital matériel. Cette phrase a été écrite avec un traitement de texte à l'aide d'un ordinateur qui, il y a 10 ans encore, était considéré par les USA comme un « supercalculateur », une arme de guerre vu sa puissance de calcul. À l'époque, l'éventuelle

interdiction à l'exportation de cet ordinateur avait été envisagée par les autorités américaines. Aujourd'hui, ce type d'ordinateur est un produit de consommation courante. Pour autant, afin de profiter pleinement de ses énormes potentialités, il faudrait investir des sommes très importantes pour former l'être humain qui l'utilise, sinon il en sera réduit à un usage basique. Dépenses en formation très importantes aussi sur les hommes et femmes qui conçoivent de telles machines. C'est un vrai problème pour le capitalisme, ce qui appellera une nouvelle rupture structurelle d'ampleur, à arracher par les luttes du même niveau que celles de la sécurité sociale en créant, entre autres, une véritable sécurité d'emploi et de formation. Le parallèle avec la sécurité sociale est tout à fait approprié : celle-ci a répondu au besoin croissant des dépenses de santé pour avoir des salariés productifs, en bonne santé, pouvant consommer sereinement, se projeter dans l'avenir. C'est un paradoxe : la sécurité sociale a été à la fois une défaite pour le capitalisme, mais aussi un moyen de se relancer sur de nouvelles bases. On peut dire la même chose de tous les autres services publics : défaite pour le capitalisme, mais aussi occasion d'un redéploiement plus efficace des forces productives avec des salariés mieux éduqués, mieux transportés, en meilleure santé, plus créatifs...

Parlons aussi de la **révolution énergétique** avec une tendance à la « dématérialisation » (réduction de la dépendance aux combustibles fossiles) accrue de l'énergie, grâce aux énergies renouvelables (vent, solaire, géothermie...), mais aussi la fission nucléaire (1kg d'uranium = 10 tonnes de pétrole ; bientôt, avec les réacteurs de génération 4, 1kg d'uranium = 700 tonnes de pétrole). Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il est possible de produire beaucoup d'énergie avec très peu de matière. En revanche, il faut beaucoup de technologie à forte valeur ajoutée. Cela pose un vrai problème pour le capitalisme habitué dans ce domaine à des situations de rente en matières premières (gaz, charbon, pétrole), et pas vraiment désireux de dépenser beaucoup en formation et en salaire à haute qualification. Où en est-on aujourd'hui à gauche sur toutes ces questions ? L'affaire Lyssenko¹, du nom du célèbre scientifique soviétique, a laissé beaucoup de traces. Et comme pour beaucoup de sujets, la tentation est grande de passer d'un extrême à l'autre plutôt que d'avoir un examen réfléchi et d'en tirer des leçons. Les anathèmes autour du « scientisme » et du « productivisme aveugle » sont lancés dès qu'une perspective d'avenir sur la base de possibilités techniques, même à moyen terme, est défendue.

1. Trofim Denissovitch Lyssenko fut un ingénieur agronome ukrainien qui élabora une théorie en biologie. Partant des idées exprimées par Darwin dans *La variation des animaux et des plantes* (1868) où il proposait une théorie de la transmission des caractères acquis, il forma la notion de « biologie de classe » rejetant les travaux de Mendel, Morgan et autres fondateurs de la génétique moderne.



Le *productivisme* renvoie à l'idée d'une obsession de produire pour accumuler des profits en s'appuyant sur la mise en place d'une « société de consommation » caractérisée par des besoins artificiels constamment renouvelés grâce à la publicité, des représentations sociales et des valeurs véhiculées par le système : tout cela a été très bien décrit par de nombreux sociologues. Or, on a tendance à confondre ce productivisme avec la *nécessité de produire plus pour répondre à des besoins sociaux* complètement légitimes. Ainsi au lendemain de la guerre, dans le contexte d'un rapport de forces favorable à la classe ouvrière, un peu partout en Europe se posait l'exigence d'une élévation du niveau de vie après des années de privation : l'heure était à l'accroissement de la production. Aujourd'hui, on peut toujours se gargariser et donner des leçons. Rappelons toutefois que nos aînés ont dû faire face à une situation difficile : Paris était entouré de bidonvilles, la plupart des logements sans installations sanitaires, les famines sévissaient en Asie. Le capitalisme a su certes en profiter et se relancer, mais cela ne change pas le problème de fond : il fallait produire plus et vite, question de survie ! La question environnementale à cette époque n'avait pas encore émergé. Or, d'ici 2050, nous accueillerons 3 milliards de personnes supplémentaires sur terre, c'est une réalité qui donne des cauchemars à bien des spécialistes du développement à l'ONU. Nous allons donc devoir produire plus, mais autrement, en intégrant notamment le critère du respect de l'environnement ! C'est un problème beaucoup plus ardu que celui posé en 1945 ! Dans ce contexte, l'usage facile et répété des slogans contre « le productivisme » à gauche n'est pas vraiment un bon signe : cela révèle plutôt une méconnaissance de la réalité démographique, et la sous-estimation des défis que nous allons devoir affronter.

Est-il nécessaire également de défendre la *productivité* que l'on confond allègrement avec le productivisme ? Oui, s'il s'agit de la productivité qui libère, celle qui, grâce aux techniques les plus efficaces, permet de produire autant avec moins de temps de travail, moins de pénibilité, moins de matières premières, à l'inverse de celle qui sert à augmenter les profits pour produire n'importe quoi. Ce point est très important car il implique que nous ne sommes pas favorables à la création de n'importe quels types d'emplois : l'idée d'efficacité doit être défendue. Que penser alors des 300 000 emplois créés en Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables ? 300 000 salariés à temps plein pour produire 10% de l'électricité allemande : est-ce vraiment efficace ? Des dizaines de milliers d'ouvriers sur les toits pour la pose de panneaux photovoltaïques ou travaillant à 100m au-dessus du sol pour installer les milliers d'éoliennes géantes : est-ce vraiment un progrès ? Aurions-nous l'idée de défendre un retour aux techniques manuelles agricoles sous prétexte que cela va créer des millions d'emplois ? Il y a beaucoup d'arguments pour défendre le déploiement de filières dans les énergies renouvelables, mais celui de la création d'emplois tous azimuts au détriment de l'efficacité n'est pas pertinent et va à l'encontre de notre objectif de dégager du temps libre pour les travailleurs. Il faut avoir le courage de dire cela y compris dans une période de forte montée du chômage qui peut prêter à toutes sortes de facilités éludant les vrais débats de fond.

Plus globalement, un contresens est à signaler : celui qui consiste à assimiler certaines technologies avec l'usage qu'en fait le capitalisme. Telle technologie serait en soi non maîtrisable, antidémocratique, liée par nature à l'argent. L'enjeu est pourtant de déceler les énormes potentialités que révèlent ces technologies si elles étaient démocratisées, partagées, sous maîtrise publique et au service des besoins sociaux et environnementaux. Encore faudrait-il avoir les outils pour comprendre ces enjeux afin d'entrer efficacement dans les batailles politiques qui se jouent aujourd'hui entre capitalistes. On en est loin. Au mieux, on se contente d'agiter les peurs : ainsi des préoccupations légitimes d'environnement, de démocratie, sont instrumentalisées pour cacher les vrais enjeux beaucoup moins avouables et qui se comptent à coup de centaines de milliards. C'est le cas du nucléaire civil que le lobby des rentiers du gaz, du pétrole et du charbon, à l'image du cas Allemand, rêve de faire disparaître pour conserver sa place sur le marché avec des perspectives de profit bien plus alléchantes et ce, au détriment de la crise climatique



et de la pollution de l'air. C'est aussi le cas des OGM diabolisés et systématiquement assimilés à la multinationale Monsanto et au brevetage du vivant : pourtant une recherche sous maîtrise publique et partagée pourrait nous ouvrir des perspectives et nous fournir des variétés de céréales consommant moins d'eau, moins d'engrais par exemple ou d'autres résultats qui nous aideraient à résoudre l'épineux problème agricole mondial. Pourquoi se priver de telles recherches ?

Malheureusement, aujourd'hui les débats publics tournent vite à une diabolisation de tout ce qui s'apparente à un début de vulgarisation ou de discours scientifique. On assiste même à une inversion des valeurs : moins on en sait, plus on est censé être honnête, impartial et dégagé des « lobbies ». Tout se vaut : on peut s'improviser porte-parole en écologie, ou journaliste spécialiste de l'environnement et balayer d'un revers de main toute expertise ou argument venant d'écologue (scientifique de l'écologie) mettant à mal des idées reçues. On peut parler de déchets sans avoir la moindre notion de chimie, commenter le rendement des centrales électriques sans avoir entendu parler du principe de Carnot, parler de la pollution sans savoir ce que sont les métaux lourds et les pluies acides. Il est assez regrettable que la plupart des dirigeants politiques écologistes les plus emblématiques n'aient pas de réelle formation scientifique ou même une culture et une curiosité dans ce domaine. Cela dissiperait beaucoup de malentendus et faciliterait grandement les débats. C'est d'autant plus paradoxal qu'ils dirigent des partis politiques dont l'emblème est justement le nom d'une science : l'écologie.

La démocratie est un enjeu central sur tous ces grands sujets

Elle s'exprime entre autres à travers l'existence de grands organismes publics de Recherche et d'institutions indépendantes de contrôle et de diffusion de l'information. Ne l'oublions pas : tout cela a été acquis de haute lutte et empêche les logiques capitalistes d'être seules maîtres à bord²... Ces organismes et institutions doivent faire face au défi d'articuler les nécessaires travaux d'expertise avec des orientations de progrès à décider démocratiquement et en toute connaissance de cause. C'est aussi une question de confiance accordée aux hommes et femmes qui y travaillent...

Au Front de gauche, nous avons fait le choix d'une démocratie réelle avec la participation de tous les citoyens et en premier lieu des salariés : qu'en est-il vraiment de notre pratique avec ces salariés-es ? Que nous disent les salariés-es de l'INRA, de l'INERIS, du CEA, de l'IRSN, de l'ASN, du CNRS, de l'ONF... sur tous ces enjeux ? Il faudrait réapprendre à les écouter au lieu de les suspecter de défendre une « corporation » et de les stigmatiser, ce qui est insultant et blessant à la fois. Ce sont avant tout des citoyens qui peuvent énormément nous éclairer sur ces sujets. La « révolution citoyenne » et la VI^e République que nous prônons imposent un engagement dans cette voie.

Le capitalisme est un mouvement qui marche sur ses deux pieds : l'accumulation de capitaux avec tout son cortège d'exploitation et de dégâts sociaux d'une part et d'autre part les mutations technologiques qui lui permettent de se relancer et se redéployer sans cesse lorsqu'il connaît une crise. Cette dynamique est bien sûr traversée par la lutte des travailleurs, qui arrachent des réformes structurelles de progrès social dans les phases de crise, mais ces réformes permettent en même temps au capitalisme de se relancer sur de nouvelles bases. Ce système a réussi en l'espace de deux siècles à créer une somme de richesses sans précédent. Aujourd'hui, l'enjeu est de parvenir à garder cette efficacité, cette capacité à se projeter dans l'avenir, à produire de la richesse, mais de l'orienter vers les besoins sociaux et le plein épanouissement des individus.

La gauche doit se remettre, elle aussi, à marcher sur ses deux pieds : une politique ambitieuse visant une société communiste d'une part et le progrès technique d'autre part, les deux se nourrissant dans une relation dialectique. Elle doit avoir le courage d'affronter le mouvement du progrès en le canalisant à son profit, en le mettant au service des peuples au lieu de le subir. Elle doit tourner le dos à la peur et aux solutions de facilité qui proposent de faire l'économie de cet effort et qui supposent de gérer la pénurie avec une vision pauvre et figée des possibilités techniques du moment (pénurie, mais pas pour tout le monde ! pas pour la classe des Bettencourt !). Elle ne doit pas se tromper d'adversaire, ni condamner telle ou telle technologie sur des considérations dogmatiques voire sous des pressions d'ordre politique. Elle doit renouer avec une vraie culture scientifique pour avoir un projet cohérent conjuguant la volonté politique de progrès social et environnemental et l'utilisation intelligente du progrès des connaissances.

2. Quand l'ASN décide par exemple d'arrêter le chantier de l'EPR de Flamanville parce qu'elle estime que le béton n'est pas de qualité suffisante : cela ne fait pas le jeu d'EDF, d'Areva et des Bouygues...



le volet technique de la privatisation des campus

..... par Joselito

Le Plan Campus, lancé en 2008, s'inscrit dans une démarche de rénovation du parc immobilier universitaire sauf que celui-ci s'est vu financer par la vente par l'État de 3 % du capital d'EDF. Cette première enveloppe financière étant insuffisante, le gouvernement Sarkozy a sollicité les collectivités territoriales notamment issues des grandes métropoles universitaires à participer à l'effort d'investissement.

Alors que le mode et la forme de financement de ces plans campus étaient décriés par les syndicats universitaires, certaines collectivités territoriales, y compris à « gauche », ont participé aussi à cette entreprise de démolition de l'université républicaine.

En effet le montage financier des plans campus s'inscrit dans une gestion privée à long terme, comme les constructions de bâtiments en PPP (Partenariats

public/privé). Les nouveaux bailleurs seront Bouygues, Vinci ou Eiffage.

Le principe d'un bâtiment construit en PPP est qu'il est restitué au public 20 ou 25 ans plus tard et que, durant cette période, c'est l'établissement universitaire qui paye un loyer : voilà de quoi ajouter de nouvelles charges prévisionnelles, surtout quand on nous dit que « les caisses sont vides » et que certaines universités ont frôlé la faillite. En général, un bâtiment construit en PPP coûte trois fois plus cher aux contribuables qu'un bâtiment construit en loi MOP (Maîtrise d'ouvrage publique). Sans compter les mal-façons et autres retards de livraison (facturés au contribuable) : le scandale de l'Hôpital sud-francilien illustre bien ce processus.

C'est une « bombe » financière à retardement qui aura des conséquences sur la gestion des établissements provoquant un mécanisme d'endettement. Pire ! Cela pourrait « justifier » l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants.

Un des enjeux concerne la révision des plans campus en rejetant toutes les formes de financement et de gestion privés comme les constructions de bâtiments en PPP. Il faut exiger que la nouvelle ministre de l'ESR revienne au plus vite sur les conventions engagées avec précipitation par le gouvernement précédent.

Ajoutons d'autres charges supplémentaires qui pourraient être le coup de grâce des universités républicaines et qui concernent le volet de la dévolution des bâtiments dans la loi LRU. Dévolution qui justifie le désengagement de l'État en transférant les bâtiments à la charge des universités.

À ma connaissance, seulement quelques universités ont déjà effectué la dévolution des bâtiments (Clermont, Paris 6 et l'université de Corte).

Notre nouveau président, François Hollande, a parlé durant sa campagne électorale d'égalité des territoires : eh bien, les politiques immobilières universitaires s'inscrivent pleinement sur ces questions ainsi que sur l'accessibilité sociale des étudiants.

Face à ces dangers connus, le premier pas qui se justifie pleinement est l'abandon de la loi LRU. Mais l'ambiguïté persiste chez les socialistes car nos nouveaux gouvernants ne souhaitent pas forcément revenir sur ce qui a déjà été signé dans le cadre des plans campus.



dernière minute : les dangers d'un acte III de la décentralisation

Le souhait du président Hollande d'entamer un troisième acte de décentralisation renforcerait le processus rampant de régionalisation de l'enseignement supérieur.

Un nouvel acte de décentralisation s'inscrirait largement dans la mise en concurrence des territoires, orchestrée par l'Union européenne libérale (à travers la stratégie de Lisbonne : compétition internationale, compétitivité territoriale, pôles d'excellence, prestige, marketing territorial, métropolisation...) ; sans oublier notre course mondiale au classement de Shanghai.

Les financements publics sont de plus en plus orientés et conditionnés, obligeant de nombreuses collectivités territoriales à céder face aux politiques de l'UE : il n'y a donc plus d'équilibre des territoires, mais des territoires seulement en concurrence. Aujourd'hui, les élu-e-s du Front de gauche ont de nombreux éléments pour porter le débat contradictoire au sein des collectivités territoriales et ils peuvent faire « front » pour résister en associant les citoyens et les acteurs de l'ESR.

La régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est en marche avec toutes ses suites négatives : sélection sociale des étudiants, disparition à terme des diplômes nationaux, privatisation des campus, une recherche sous tutelle du monde économique etc.

En Rhône-Alpes, c'est la Région et visiblement le Grand Lyon qui prônent la fusion des établissements universitaires, projets en compétition sur des modèles de concentration de moyens et de richesses au détriment des missions nationales de l'ESR et de toute la communauté universitaire.

Face aux enjeux, il est nécessaire durant et après les élections de s'inscrire dans tous les débats qui détermineront l'avenir de l'enseignement supérieur.

Autonomie, décentralisation, régionalisation : de nombreuses luttes étudiantes dans le monde nous ont alertés, comme au Chili et actuellement au Québec. Alors résistons pour obtenir un enseignement universitaire pleinement gratuit, laïc, critique et démocratique.

LIENS WEB POUR ALLER PLUS LOIN

Régionalisation et décentralisation :

<http://jeanjackqueyranne.blogspot.fr/2012/03/plaidoyer-en-faveur-dune-universite.html>

<http://www.lagazettedescommunes.com/97745/les-propositions-chocs-de-gerard-collomb-a-francois-hollande/>

Méga-fusions à Lille, Lyon et Marseille :

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/contribution-decentralisation.pdf>

<http://snesup.univ-lille1.fr/site/spip.php?article285>

Plan campus et fusion des universités :

<http://www.educpros.fr/dossiers/ecoles-et-universites-en-fusion/h/426b7826bb/d/1173/a/universitesnbsp-la-carte-du-site.html>

<http://www.senat.fr/rap/r11-286-1/r11-286-120.html>



quel avenir pour la fonction publique de l'aménagement du territoire ?

..... par Florian Daspre

L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) est une école d'ingénieurs formant des fonctionnaires de l'aménagement du territoire. Créée en 1954, décentralisée en 1975 à Vaulx-en-Velin, elle dépendait du ministère de l'Équipement jusqu'en 2005, puis du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Ce dernier a changé de nom plusieurs fois pour aujourd'hui s'intituler ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. L'ENTPE est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel depuis 2007.

Son fonctionnement est (d'après ma connaissance des autres) celui d'une école d'ingénieurs classique. Le recrutement d'entrée se fait très majoritairement sur concours des classes préparatoires scientifiques (MP, PC, PSI, TSI et aussi BCPST, prépa bio). Des agents publics sont aussi recrutés via un concours interne et un stage probatoire de 15 mois. Enfin, il est possible d'intégrer l'ENTPE sur dossier en première ou deuxième année. Quels que soient leurs recrutements, les étudiants suivent la même formation qui offre cinq voies d'approfondissement : génie civil, bâtiment, aménagement et politiques urbaines, transport et environnement. Cependant, les étudiants sont partagés entre deux statuts : fonctionnaires et civils. Les fonctionnaires touchent leur traitement dès le premier mois de formation à l'école.

Les étudiants des classes préparatoires et l'intégration en école d'ingénieurs sont sujets à de nombreux clichés. Prétentieux et ambitieux après la réussite de leurs concours, ils sont bizutés lors de rituels d'intégration sectaires et s'imaginent être « l'élite de la France ». Fait avéré pour certaines « grandes » Grandes Écoles, ce n'est pas le cas pour les étudiants accédant à des écoles plus « modestes ». Il faut imaginer qu'en classe préparatoire peu savent ce qu'est une école d'ingénieurs. Les innombrables métiers qu'offrent les très différentes écoles sont à peine connus, le contenu des cours qui y sont dispensés et la pédagogie employée encore moins. Le parcours professionnel des ingénieurs est donc moins prévu à l'avance qu'on ne le pense. De même, le sectarisme est certainement plus fort dans des écoles renommées ou disposant d'un réseau d'établissements conséquent, mais n'est pas évident pour de « petits » établissements.

Certes, certains étudiants ont déjà des projets personnels précis et visent des écoles spécialisées, mais



une grande part rédige sa liste de vœux selon les classements des écoles des années précédentes. Celles-ci sont positionnées par ordre de difficulté à être intégrées. Après les tours de moulinettes des admissions pendant l'été, le verdict tombe, l'étudiant connaît l'école dans laquelle il va passer trois ans et découvre son horizon professionnel.

Ces trois ans commencent par l'intégration fantasmée. Puis les étudiants s'investissent fortement dans de nombreux clubs, associations et projets notamment lors de la première année qui marque la rupture après deux à trois années de prépa réputées laborieuses et ennuyeuses. Les cours sont globalement perçus comme peu intéressants voire décevants et les étudiants consacrent plutôt leur énergie dans les événements associatifs très festifs. Ces activités sont d'ailleurs prises en compte dans l'organisation de l'enseignement de l'école. C'est au cours de cette période que l'ancien « taupin » apprend sa nouvelle identité. Dans mon cas, ingénieur des travaux publics de l'État (ITPE).

L'ENTPE a cependant des particularités qui peuvent diminuer le nombre d'étudiants qui l'intègrent par le hasard du classement : recrutement d'agents territoriaux et statut de fonctionnaire à l'entrée de l'école. Même si actuellement l'école forme environ autant d'ingénieurs au statut de civil qu'au statut de fonc-



tionnaire, elle garde une réputation historique « d'école de fonctionnaires », dont elle souhaite par ailleurs s'affranchir. Cette réputation a tendance à attirer des étudiants intéressés par un salaire, bien sûr, mais que la carrière dans la fonction publique ne rebute pas non plus. Choisir l'ENTPE en filière fonctionnaire c'est aussi s'engager à servir l'État huit ans, et en poursuivant dans la fonction publique gagner en moyenne bien moins que les collègues travaillant dans le privé.

Les étudiants de l'ENTPE ont vraisemblablement pour cette raison des opinions politiques plutôt à gauche. Mais rares sont ceux qui revendiquent d'emblée une vocation pour le service public de l'aménagement du territoire. Certains ont fait leur choix pour le salaire, d'autres selon le mécanisme expliqué précédemment. La volonté de construire sa vocation pour le service public se heurte aussi à l'idée, relayée même par des élèves que l'école, qu'il n'y a plus d'avenir dans la formation de fonctionnaires.

Voilà pour ce qui concerne l'état d'esprit des étudiants formés.

D'autre part, l'identité d'un ingénieur des travaux publics de l'État (ITPE) est aujourd'hui devenue plus floue avec les bouleversements qui ont eu lieu dans l'environnement politique, administratif et économique de l'aménagement du territoire. L'avenir même de l'école est incertain puisqu'à la fois son domaine de compétence est bouleversé et à la fois sa mission de formation de fonctionnaire de l'État est remise en question.

L'ENTPE se trouve aujourd'hui dans un contexte mêlant RGPP, réforme des collectivités territoriales, fusion de corps d'ingénieurs (Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, des travaux géographiques et cartographiques de l'État, des travaux de

la météorologie et ITPE), projets PRES et IDEX de Lyon. Celle-ci depuis quelques années voit son nombre de fonctionnaires à son entrée diminuer ; certains recrutements changent ; on tente de réorienter la formation vers plus d'écologie et de développement durable.

Il a été reproché au ministère de manquer de clarté et de ne pas donner de ligne stratégique pour l'avenir de l'école. Si certaines directions ont été prises, comme l'environnement et le développement durable, leur explicitation dans les formations est encore floue.

L'ENTPE possède cependant des laboratoires de recherche capables de suivre les évolutions de l'aménagement du territoire et par là d'aider à réaffirmer une identité pour l'école dans ce nouveau contexte. Mais eux aussi sont soumis aux menaces de restructuration.

Il est donc assez difficile d'envisager son métier en intégrant l'ENTPE. Mais paradoxalement cela donne plus de place à l'imagination pour l'aménagement de demain. L'ENTPE est paradoxale : bien qu'elle forme des fonctionnaires pour l'État, ceux-ci n'ont pas de garanties sur le contenu de leur travail et leurs missions. Bien que menacée de disparaître, elle a la possibilité de se réorienter. Bien que soumise au ministère, elle pourrait se redéfinir grâce à ses laboratoires.

Si l'avenir de l'aménagement du territoire est à réinventer, il faut souhaiter que la réflexion soit menée largement. Il faut sortir du cadre de l'administration du ministère et des logiques de réduction des dépenses publiques et solliciter les acteurs locaux donc les collectivités territoriales pour un aménagement démocratique du territoire.



maintenant, la gauche doit réussir

Nous l'avons dit et répété : le 6 mai, un immense soulagement. La fin du sarkozysme. La droite chassée de la présidence de la République. Après des mois d'affrontement rude, de débats parfois passionnés mais parfois détournant l'attention des réalités de la vie, après tant de bruit médiatique, la fin d'une période. L'élection présidentielle est souvent désignée comme « la mère des élections », en oubliant que la France, dont le peuple a décapité les rois, n'est pas près de se résigner à de nouveaux monarques, même si le calendrier électoral changé à dessein favorise de telles dérives. C'est d'ailleurs pour cela que le Front de gauche revendique une VI^e République.

Après la présidentielle, le débat politique serait-il retombé ? La droite aurait-elle cessé d'être menaçante ? L'extrême-droite à propager, lentement mais sûrement, ses idées nauséabondes sous couvert

« social » ? De quoi la gauche, qui occupe désormais la présidence de la République, aurait-elle encore besoin pour accomplir la tâche qu'attendent les citoyens ?

C'est oublier que nous sommes en République et que l'on gouverne selon des lois votées à l'Assemblée nationale. C'est oublier que tant de « ratifications » parlementaires de traités européens austéritaires n'ont été possibles que grâce au vote (ou à l'abstention plus ou moins bienveillante) des parlementaires. C'est oublier que les lois sarkozystes doivent absolument être abolies, et de nouvelles lois instaurées. C'est oublier enfin que les députés sont des élus du peuple, dont émane tout pouvoir en démocratie ; du peuple qui en est aussi l'ultime destinataire et l'ultime juge, non seulement à travers le bulletin de vote.

Le Front de gauche s'engage pour que la gauche réussisse. Tous ses candidats vous le diront. Elles et ils s'engagent pour que la gauche honore son nom, pour que les revendications populaires deviennent des réalités dans un pays enfin rétabli dans sa réputation de source de Lumières. Elles et ils s'engagent non seulement à voter des lois, mais à résister aux assauts de tous ceux (nombreux et actifs) qui prônent pour la gauche élue « la voie de la sagesse » et lui conseillent... de renoncer à appliquer un programme de gauche. Les candidats du Front de gauche ne sont pas obnubilés par « la réduction des déficits » et ne craignent pas que la France, l'un des pays les plus riches du monde, « manque d'argent » demain et « devienne comme la Grèce ou l'Espagne ». Leur guide, leur « règle d'or », c'est *l'Humain*.

Des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des étudiants, s'engagent dans la bataille législative. Nous vous les présentons dans les pages qui suivent. Leur engagement au sein du PCF et du Front de gauche est celui de citoyens et salariés « ordinaires », pour qui la *politique* signifie « s'occuper des affaires de la cité », c'est-à-dire des affaires de tous. Leur engagement montre que la politique, telle que nous la concevons, n'est pas une occupation détachée de la vie réelle, réservée à des professionnels ou des « notables ». Actifs dans leur métier et dans les luttes, ouverts à la société, imprégnés d'idéaux citoyens, les candidats que nous vous présentons promettent tout simplement d'être là pour vous, pour nous tous. Elles et ils promettent de s'armer de courage et de détermination. De donner vie au slogan « prenez le pouvoir ! ».

Liberté
Égalité
Front de gauche

**LÉGISLATIVES 10 & 17 JUIN 2012,
VOTEZ POUR VOUS !**

PCF **FRONT DE GAUCHE**



2^e circonscription du Bas-Rhin

Antoine SPLET

PCF, étudiant en mastère 2 d'Histoire

suppléante : **Fabienne TOUSCH**

*Cercle communiste d'Alsace
syndicaliste*

**Quartiers populaires
Quartiers solidaires !**

Taux de chômage record, casse des services publics et discriminations... Depuis 30 ans, nos cités, pourtant si riches humainement, ont été stigmatisées par la droite. Par le passé, beaucoup de promesses ont été faites. Toutes n'ont pas été tenues, y compris sous un gouvernement socialiste. Avec le Front de gauche, pour les quartiers populaires, je m'engage clairement :

POUR L'EMPLOI

Le Port du Rhin et la Plaine des bouchers sont sinistrés par la casse industrielle qu'ont accompagnée depuis 30 ans le PS et l'UMP. Fermeture de la Manufacture des tabacs, de Delphi, suppressions de postes à Suchard, à Roth-Frères devenu Johnson, à GM, menaces sur Stracel, la liste est bien trop longue. Nous agissons pour une politique industrielle, véritable levier pour que chacune ait du travail !

LOGEMENT

Le logement pèse plus de 35 % du budget des familles. Je m'engage clairement à agir pour baisser les loyers, les bloquer à 20 % des revenus et interdire les expulsions locatives.

POUR UNE VRAIE QUALITÉ DE VIE

Je m'engage à agir pour qu'il y ait dans nos cités, en lien avec l'immense travail des associations, des bureaux de poste, des commerces de proximité, des transports publics, des espaces de culture, des maisons de santé pour se soigner...



Tout cela ne sera possible que par une vraie politique de gauche, au service des gens et non des profits. C'est toute notre ambition pour redonner la dignité que la République doit aux habitants des grands ensembles !

**le 10 juin, il n'y a qu'un seul vote
AVEC LE FRONT DE GAUCHE
SOYONS FIERS DE NOS QUARTIERS**



11^e circonscription des Bouches du Rhône, (Aix Ouest, Nord et Sud, Eguilles, Cabriès, Les Pennes Mirabeau, Septèmes-les-Vallons)

Patrick MAGRO
docteur en médecine, 1er adjoint
au maire de Septèmes-les-Vallons
suppléante : **Anne MESLIAND**
universitaire, conseillère régionale

Dans le pays des Lumières et des droits de l'Homme, comment être heureux quand la pauvreté concerne presque un enfant sur 3 et un retraité sur 4 ? La précarité mine la vie des jeunes, et pas seulement dans les milieux populaires. Se poser, faire des projets, fonder une famille est chaque jour plus difficile pour des millions de jeunes et de moins jeunes.

Dans le même temps gagne l'idée terrible que les diplômés ne serviraient à rien alors qu'au contraire il y a besoin d'une solide formation pour tous et que la séparation entre ce qui est manuel et ce qui l'est moins va diminuer de plus en plus.

C'est pourquoi, **l'école et la formation doivent redevenir la priorité numéro un** après une ère Sarkozy dont les enseignants, les élèves et les parents d'élèves garderont un souvenir cuisant. C'est un chemin indispensable pour éradiquer la précarité et envisager autrement la question de l'emploi, combattre les délocalisations boursières, la casse des services publics et la désindustrialisation de nos régions. **Il faut aussi une autre politique du logement**, avec un grand service public national et décentralisé pour construire plus, gérer le vivre ensemble et lutter contre les discriminations.

C'est la ségrégation, la séparation, la méconnaissance des autres qui nourrissent l'insécurité.

Le droit à la sécurité, comme celui au logement, au travail ou à la santé, doit figurer dans les priorités d'une Assemblée nationale soucieuse des habitants. Pour cela, il faut arrêter de déshabiller la justice et de diminuer les moyens de la police nationale, au point de la rendre absente des lieux où elle est pourtant indispensable, comme les quartiers populaires.

Le vivre ensemble ne se décrète pas. Il se construit et suppose de **combattre sans faiblesse les idées du Front national** qui ne peuvent prospérer que sur



la misère et la désignation de l'étranger comme bouc émissaire.

Ici chez nous, où tant de nos aïeux ont fui le régime Jeune turc, l'Italie mussolinienne ou le franquisme, il faut que chacun s'en souvienne : les fermetures de classes, les attaques contre la Poste, l'Hôpital ou les retraites, sont le dernier des soucis du Front national.

Nous avons l'ambition de poursuivre le dialogue avec vous. Le dialogue puis l'action.

À l'Assemblée nationale, parce que pour un député, agir c'est d'abord faire les lois.

Mais aussi l'action avec vous, ici, parce que l'enjeu aujourd'hui est que François Hollande, que nous avons élu Président de la République, prenne **maintenant** les mesures nécessaires pour rompre avec la recherche sans limite du profit, au mépris de l'humain et de l'urgence écologique. Pour réussir cela, il a besoin, nous avons besoin, d'un grand nombre de députés du Front de gauche.

C'est le sens de notre engagement.



5^e circonscription de l'Essonne

Gilles LASCHON

enseignant en mathématiques à l'IUT d'Orsay

suppléante : **Maryse MOUVEROUX**

gestionnaire en ressources humaines dans un laboratoire de recherche à l'Hôpital d'Orsay



Nous ne pouvons que nous féliciter de la défaite de la droite aux élections présidentielles. Après l'avalanche de réformes désastreuses que les familles modestes, les salariés, les retraités et les jeunes ont subies, alors que l'Europe libérale imposée aux Français se retrouve dans une impasse, la gauche se doit de mener une politique de rupture avec les logiques d'austérité. Hors de question de continuer à céder à la pression des marchés financiers.

Une politique sociale-libérale, même repeinte en vert, ne peut suffire face à l'urgence sociale et à l'ampleur de la crise. Car une politique de rupture, ce n'est pas s'abstenir lorsque le parlement se prononce sur la ratification du traité européen rejeté par les Français en 2005, ou sur le mécanisme européen de stabilité.

Une politique de rupture, c'est d'abord placer l'Humain au cœur du projet de société. C'est répondre aux besoins fondamentaux de nos concitoyens. C'est la hausse des salaires en commençant par le SMIC à 1700€, la retraite à taux plein dès 60 ans, la priorité à la protection sociale, aux services publics et aux logements accessibles à tous. C'est la fin de toutes les discriminations. Donnons-nous les moyens de tels objectifs en organisant le contrôle public des banques, la justice fiscale, une politique de crédit en faveur de la réindustrialisation en France et de la transition écologique.

Comment financer ces propositions ? Juste un exemple : en 1973, une loi incite l'État, pour financer ses investissements, à emprunter non plus auprès de la banque centrale à 0% ou 1% mais auprès des banques privées au taux du marché fixé par la spéculation. Ainsi, depuis 1974, 1200 milliards d'€ d'intérêts de la dette ont été payés aux banques privées et à leurs actionnaires ! Le traité de Lisbonne de 2008 confirme l'interdiction pour les États d'emprunter à la

BCE. Ce que les lois et les traités ont fait, des lois et des traités peuvent le défaire.

Affrontons la finance, élisons des dirigeants qui ne dépendent en aucune manière de l'oligarchie financière et dont le seul but sera de satisfaire l'intérêt général plutôt que l'appétit insatiable de quelques-uns. Des députés déterminés seront une force de résistance solide pour peser et aiguiller la nouvelle politique en place dans des choix en faveur de l'être humain et non dictée par les marchés financiers.

Dans notre circonscription :

- La santé n'est pas une marchandise ! Il faut rompre avec la recherche de rentabilité qui engendre des inégalités d'accès aux soins. L'hôpital d'Orsay doit garder tous ses services pour garantir la qualité des prestations rendues aux usagers.
- Transports : les élus du Front de Gauche ont obtenu au conseil régional d'Île-de-France une contribution des entreprises au financement du tarif unique à hauteur de 800 millions d'€. La priorité est maintenant à la rénovation des lignes existantes et au dédoublement du tunnel du Châtelet, actuel goulot d'étranglement.
- Plateau de Saclay : le projet doit être réorienté pour devenir compatible avec ce que souhaitent les habitants et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, en respectant les terres agricoles sanctuarisées. Des liaisons plateau-vallées restent à définir. Les entreprises, premières bénéficiaires du métro du Grand Paris, doivent contribuer au financement de son enfouissement sur le tronçon Versailles-Orly.



5^e circonscription de la Haute-Garonne

Monique MARCONIS

conseillère municipale Castelnau
d'Estrétefonds

conseillère régionale (2004-2010)

suppléant : **Xavier LAMBERT**
enseignant-chercheur Université du
Mirail, syndicaliste

**Changez vraiment à Gauche :
face à la crise en France
et en Europe, élisez une
députée Front de gauche**

Le peuple de France vient de mettre fin au mandat catastrophique de Nicolas Sarkozy et du gouvernement Fillon, c'est une formidable victoire pour le monde du travail et de la création, pour tous les démocrates et républicains.

Le Front de gauche a apporté une contribution décisive à cet objectif de battre la droite et l'extrême droite en votant François Hollande. C'est fait !

C'est une victoire pour nous tous à gauche qui avons voté contre le traité européen en 2005 et manifesté pour la retraite à 60 ans. Durant ces 5 dernières années nous nous sommes opposés aux lois liberticides, aux suppressions de postes dans les services publics, aux licenciements massifs dans les entreprises, à la loi LRU à l'université, à la réforme des collectivités territoriales...

Sarkozy dehors, la volonté de millions de Français est enfin concrétisée ! C'est aussi un message pour l'Europe avec la fin annoncée du traité Sarkozy-Merkel promettant l'austérité à perpétuité aux peuples et les pleins pouvoirs au capitalisme financier.

La campagne des élections législatives va être déterminante pour les années à venir. Ce sont les députés qui votent les lois et, face à la crise du capitalisme, nous avons besoin du plus grand nombre de députés du Front de gauche pour un véritable changement : SMIC à 1700€, politique de plein-emploi, lutte contre la précarité, nouveaux droits pour les salariés,



VI^e République, droit à la retraite à 60 ans, planification écologique, droit à la sécurité pour tous, maîtrise des marchés financiers avec la nationalisation de banques.

C'est à notre portée. Pendant la campagne présidentielle, le Front de gauche a fait des propositions fortes dans notre programme *L'humain d'abord*. Ce travail de proximité, de discussions sur le contenu d'une véritable politique de gauche, va se poursuivre lors de la campagne des législatives avec nos candidats. En finir avec les politiques d'austérité, de restrictions des libertés, de baisse des salaires c'est créer les conditions d'une véritable alternative à gauche en France et en Europe. Pour cela nous avons besoin d'un grand nombre de députés du Front de gauche déterminés à proposer et voter les lois nécessaires pour reprendre le pouvoir sur les mar

**Élire des député-e-s du Front de gauche,
c'est donner à la gauche
les moyens de réussir le changement.**



5^e circonscription de Paris

Amar BELLAL

enseignant en Génie civil

suppléante : **Shirley WIRDEN**

étudiante en philosophie politique

Vos candidats

Issu d'une famille ouvrière de l'immigration algérienne, **Amar Bellal**, 36 ans, est ingénieur de formation et ancien normalien. Il enseigne aujourd'hui dans un lycée technique de Seine-Saint-Denis en tant que professeur agrégé de Génie civil.

Ses premiers engagements d'étudiant le conduisent vers l'aide humanitaire aux victimes de la guerre en Ex-Yougoslavie, puis vers des associations d'aide aux plus démunis et d'aide aux devoirs pour les enfants. Il se politise dans les années 2000 ; c'est ainsi qu'il participe activement à la mobilisation contre la réforme Fillon des retraites en 2003, puis contre toutes les réformes rétrogrades qui se succèdent dans l'Éducation nationale. Cet engagement le conduit vers le Parti communiste français en 2005, année de grande mobilisation contre le Traité constitutionnel européen.

Depuis 2007, des prises de responsabilité progressives à l'intérieur du PCF l'amènent à organiser et participer aux principales grandes campagnes de luttes à Paris : défense des travailleurs sans-papiers, défense du Droit au logement, de l'Éducation et de l'Hôpital public, lutte contre les privatisations notamment de La Poste.

Candidat aux législatives en 2007, aux municipales en 2008, et, pour le Front de gauche, aux régionales en 2010 à Paris, il s'occupe aujourd'hui des questions d'écologie et d'énergie au PCF et anime de nombreux débats en France sur ces enjeux urgents et d'intérêt général.



Shirley Wirden

Issue d'une famille ouvrière, je suis étudiante en philosophie politique. Je prends ma carte au PCF et au MJCF pour m'engager autour d'un projet de société alternatif. Membre de la coordination départementale des jeunes communistes de Paris, je me mobilise sur des thèmes comme la Palestine, l'emploi/formation mais aussi sur le logement, contre la casse du service public notamment dans le domaine de la santé avec la fermeture des centres de santé, et les transports, autant de problématiques cruciales pour la jeunesse. Mon engagement s'axe sur la sortie de la précarité, l'émancipation et pour des conditions décentes pour étudier.

Retrouver un article intéressant d'Amar Bellal sur le Museum d'Histoire naturelle et bien d'autres infos à l'adresse :

<http://www.bellal-amar.fr/article-museum-national-d-histoire-naturel-universites-et-recherche-amar-bellal-105935418.html>



1^{re} circonscription des Français à l'étranger (Amérique du Nord)

Céline CLÉMENT

professeur de psychologie

suppléant : **Thomas COLLOMBAT**

docteur en science politique



Engagée depuis les années 90 en politique et dans le mouvement syndical, mon projet professionnel m'a conduit à travailler comme professeure visiteuse pendant plus de deux années, au sein du Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). J'ai été investie par le Front de gauche pour être votre candidate aux élections législatives dans la première circonscription des Français de l'étranger : l'Amérique du Nord.

Mon suppléant, Thomas Collombat, vit à Montréal depuis bientôt 11 ans. Titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Carleton (Ottawa), il deviendra en juin professeur régulier au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Il est actuellement professeur invité en études québécoises à l'Université Western Washington de Bellingham (État de Washington, États-Unis).

Comme vous, nous avons eu à connaître l'expatriation et les besoins concrets des Françaises et des Français vivant sur le sol nord-américain : se loger, obtenir un visa ou le renouveler, travailler, se protéger socialement et s'adapter efficacement. Les problèmes auxquels les expatriés doivent faire face à leur retour en France ont également été les miens : complexités administratives pour l'obtention du titre de séjour de mon conjoint, son affiliation à la sécurité sociale ou la reconnaissance de la double nationalité franco-canadienne de notre fille. **Mais loin du cliché de l'expatrié nanti, et même si l'expatriation est un enrichissement personnel, beaucoup d'entre nous sommes confrontés à des situations de précarité, d'isolement et parfois même d'insécurité.** Il faut donc se munir d'outils progressistes et efficaces.

Notre engagement

À travers cette candidature, Thomas Collombat et moi-même nous engageons pour porter les aspirations d'une gauche de transformation. Les résultats de Jean-Luc Mélenchon lors du premier tour de l'élection présidentielle montrent, y compris sur notre circonscription, que de nombreuses Françaises et de nombreux Français se reconnaissent dans des aspirations fortes à gauche, pour une société plus juste et davantage respectueuse de son environnement.

Mon engagement politique est né de l'idée que le partage des richesses et la coopération offrent la seule voie possible pour que chaque être humain puisse envisager

l'avenir sereinement. Il s'est concrétisé dans les luttes étudiantes contre le SMIC-Jeunes ou contre la première guerre du Golfe, menée avant tout pour des motifs mercantiles. Thomas, lui-même militant au sein d'une fédération syndicale enseignante, a également œuvré comme bénévole pendant plusieurs années au sein d'un groupe communautaire LGBT.

Le Front de Gauche pour une société plus juste et tournée vers l'humain

Le Front de gauche n'a pas renoncé face aux diktats des politiques ultra libérales et nous considérons que les richesses produites par tous doivent être partagées entre tous ou rester le bien commun, que chacun et chacune doit être acteur de la vie politique, que l'avenir de notre planète n'est pas dissociable des enjeux économiques et que cela impose la planification écologique. Cet engagement pour une autre politique économique qui place l'humain d'abord s'articule évidemment à une lutte sans faille contre les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, et encore à l'origine qu'elle soit sociale, culturelle ou géographique. Chacun et chacune d'entre nous ne peut s'épanouir pleinement que si il ou elle est reconnu-e pour tout ce qu'il ou elle est.

Nos propositions

Comme députée, les propositions que je défendrai concernent l'extension de la sécurité sociale professionnelle aux Français résidants à l'étranger, l'accès à l'éducation (qui me tient d'autant plus à cœur que je suis engagée dans la formation des enseignants et que mes collaborations de recherche au Canada concernent l'inclusion scolaire et sociale des enfants avec un handicap), le service public consulaire mis à mal par les politiques d'austérité et les droits des conjoints et enfants des Françaises et Français, y compris pour les couples de même sexe. Ces propositions sont la déclinaison pour les Français résidant à l'étranger du programme *L'humain d'abord* porté par Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche à l'élection présidentielle.

Pour le détail des propositions et pour les différentes activités de la campagne, rendez-vous sur le blog : <http://celine-clement.fr/>



profession : archéologue

interview de **Sophie Garreau**, réalisée par **Dina Bacalexi**

Quel est ton métier ? Quelle est la qualification requise pour l'exercer ?

Le seul titre de « Docteur en archéologie » permet d'être qualifié officiellement d'« archéologue » pour un peu qu'il ait obtenu un poste dans l'enseignement et la recherche et qu'il exerce quelques missions de fouilles archéologiques sur le terrain en plus de recherches en bibliothèque.

On assimile souvent archéologie et « patrimoine » culturel : est-ce une voie pour promouvoir les études archéologiques et encourager les jeunes à exercer ce métier ?

Première chose, effectivement l'archéologie fait intrinsèquement partie du patrimoine culturel. En effet cette discipline alimente, en quelque sorte, la richesse patrimoniale de chaque pays lorsqu'une nouvelle découverte est faite, à condition qu'elle soit suivie d'une recherche approfondie, mettant en avant l'intérêt historique et culturel du site en question, et qu'elle aboutisse à un projet de mise en valeur et de conservation par une institution visant à rendre accessibles ces découvertes au public le plus large possible.

On pourrait citer l'exemple, presque abouti, de projets d'aménagements qui ont été réalisés dans le cadre d'un DESS « expérimental » d'architecture appliquée à l'archéologie, mené à l'Université Marc Bloch de Strasbourg en jumelage avec l'École d'Architecture de la même ville, et qui tentait de réunir les réflexions d'archéologues et celles d'architectes sur des projets archéologiques communs. Le projet d'aménagement et de mise en valeur des vestiges archéologiques de la ville d'Arles, destiné à les rendre plus accessibles, mieux documentés et mieux lisibles par les visiteurs, mené en collaboration avec la Municipalité d'Arles, avait fait partie du programme de la promotion de 2002, dont je faisais partie. Il a trouvé, en attendant d'être applicable sur le terrain, un avenir dans sa publication (*Architecture et patrimoine archéologique : 20 projets pour la ville d'Arles*, sous la dir. de Ph. Fraisse, éd. Écoles nationales supérieures d'Architecture de Strasbourg et de Paris-Belleville, 2009).

Une autre forme de mise en valeur est possible auprès du grand public à travers des ouvrages de vulgarisation qui gardent encore une portée scientifique reconnue (cf. le *Dossier d'archéologie* qui vient de sortir aux éditions Faton, avec ma collaboration sur l'avancée des recherches au Liban : « Liban, un passé recomposé », n°350 mars/avril 2012).

L'aspect « attrayant » de l'archéologie pour le public réside, à mon avis, dans son caractère pluridisciplinaire. D'autant plus qu'aujourd'hui, avec l'avancée technologique et la mondialisation, elle se trouve de plus en plus à la lisière de deux grandes familles de la recherche et de l'enseignement, d'un côté les Sciences humaines et sociales, comme elle fait appel notamment à l'Histoire, à la Géographie et à l'Histoire de l'Art, et de l'autre les Sciences dites dures, lorsque des sujets nécessitent des études bien spécifiques et pointues relevant de la chimie, par exemple. Ce détachement de l'archéologie des Sciences humaines et sociales, et son ancrage dans les Sciences dures, a été tenté avec l'arrivée de l'« archéométrie » (discipline mettant en œuvre des méthodes physiques ou chimiques dans l'étude de sites archéologiques en vue de les dater). Elle est enseignée dans certaines universités comme un outil supplémentaire de l'archéologie, alors que, finalement, aujourd'hui, la technicité de certaines méthodes employées (photographie aérienne, pétrographie, géophysique parmi tant d'autres) les rendent quasi autonomes et elles ont tendance à devenir des piliers de la recherche archéologique.

Deuxièmement, je n'apprendrais rien à personne en insistant sur le fait que des moyens supplémentaires devraient être accordés, d'une part à la recherche à proprement parler, pour l'exploitation des données dans la phase « post-fouilles » (vu le nombre de fouilles non publiées), par la création de postes, similaires à des post-docs qui seraient destinés à de jeunes chercheurs, et d'autre part à l'enseignement de cette discipline qui tend de plus en plus à se réduire dans les universités, non pas faute d'intérêt de la part des jeunes, bien au contraire, mais par peur de la précarité et du manque d'avenir, qui malheureusement est un constat face à une politique privilégiant les études plus à vocation financière qu'humaniste.

Actuellement, tu travailles à L'Année philologique en CDD. Avant, que faisais-tu ? Et après la fin du CDD, qu'envisages-tu comme avenir professionnel ? Quelles sont les conséquences de cette situation précaire sur l'exercice de ton métier ?

Ma situation personnelle, qui ressemble finalement à celle de beaucoup d'étudiants en fin de long cursus, m'a obligée à suivre une formation et un travail dans l'édition en attendant de trouver un poste dans la recherche et l'enseignement. C'est effectivement la troisième année que je postule pour obtenir un



profession : archéologue

poste d'ATER à l'université. Non seulement l'archéologie n'est pas une discipline enseignée en priorité dans les universités mais, en outre, la période et la partie géographique que j'ai choisies pour mes recherches, en l'occurrence la période commençant à la fin de l'Antiquité et allant jusqu'à l'époque byzantine au Proche-Orient, sont autant de spécialisations moins connues et qui attirent moins l'intérêt que les périodes classiques, grecque et romaine par exemple, ce qui limite dans mon cas les opportunités de carrière dans l'enseignement en France. Peut-être des possibilités à l'étranger ? Voilà encore la « fuite des cerveaux » à cause de la précarité...

Dans plusieurs pays où il existe beaucoup de vestiges archéologiques se pose actuellement la question de leur valorisation : comment la réussir, sans en faire des biens de consommation ou de tourisme de masse, qui pourraient en compromettre la valeur scientifique ?

Il est évident que, pour de nombreux pays, le patrimoine archéologique attire beaucoup de visiteurs ; cela représente une part importante de l'économie d'un pays qu'il serait dommage de restreindre. Je ne pense pas qu'il faille limiter les initiatives de mise en valeur d'un grand nombre de sites archéologiques, puisqu'ils sont dans ces cas créateurs d'emplois, révélateurs de problèmes d'aménagement, de circulation et de préservation d'un patrimoine environnemental qu'il faut également préserver contre une urbanisation sauvage, mais ils sont également des moyens de prise de conscience nationale, porteurs de valeurs historiques et culturelles propres à chaque pays et, par là même, porteurs de connaissances. Une partie de la culture est devenue, en effet, directement accessible aux habitants locaux ou aux étrangers sans barrière physique ni administrative, puisque l'entrée est ouverte à tous sans exception. Il est préférable de voir des touristes, en famille, se cultiver sur des sites ou dans des musées, plutôt que de s'abîmer la santé sur les plages... L'un n'empêche pas l'autre non plus.

Par ailleurs, afin de protéger ce patrimoine, des mesures légales doivent être maintenues, comme en France le contrôle des financements des fouilles et aménagements des sites sont supervisés exclusivement par des services publics agréés par l'État, représentés par le Préfet de région, la Direction des Affaires culturelles et les Services régionaux de l'archéologie, assurant financement et contrôle scientifique pour vérifier, par exemple, le respect d'application des lois, notamment du code de l'urbanisme ou du

code de l'environnement. Le risque peut venir de l'aménageur, celui qui engage des constructions entraînant des découvertes et qui se voit obligé de financer les fouilles de sauvetage, mais également du désengagement de l'État dans les opérations de sauvetage. En France, une faille est apparue en 2003 avec le vote d'une loi sur l'archéologie préventive ouvrant les marchés à des opérateurs privés.

Un aménageur a donc le choix entre plusieurs opérateurs : publics, agréés par l'État, mais également privés qui, n'étant pas sous surveillance scientifique, peuvent aboutir à des dérapages, comme cela est arrivé en 2010 par exemple, à la Garanne dans les Bouches-du-Rhône, où une villa gallo-romaine a été complètement détruite par un opérateur privé dans l'indifférence des pouvoirs publics. Ainsi le maintien et l'entretien du patrimoine archéologique devraient être pleinement gérés par les États. Si des efforts sont mis en place dans chaque pays pour rendre attractifs des sites et pour intéresser le grand public, tant mieux. En revanche, il ne faudrait certainement pas en arriver à transformer les sites archéologiques en parcs d'attractions à la Disneyland ou à la Jurassic Park. Tout est une question de juste mesure, de respect des cahiers de charges et de contrôle d'une instance scientifique agréée et non corrompue par des intérêts d'ordre privé.

Comment l'archéologie, par ses découvertes sur le terrain, peut devenir un outil indispensable pour la connaissance de l'histoire d'un pays, en complément de l'enseignement de l'histoire ?

Pour répondre à cette question je rebondirai sur les propos tenus par l'archéologue de référence Jean-Paul Demoule, professeur à l'université de Paris I, ancien président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, qui vient de publier *On a retrouvé l'histoire de France*, aux éditions Robert Laffont. Ce dernier, en effet, s'insurge contre les programmes scolaires où l'enseignement de l'histoire de la France débute avec les Gaulois, alors que la Gaule, en tant qu'entité géographique et historique n'a jamais existé ! Les *Galli* étaient seulement la désignation par les Romains de peuples d'origines très diverses (Belges, Aquitains, Celtes) qui peuplaient ce territoire, sans en faire quoi que ce soit d'uni. La place d'honneur qu'ils occupent dans les cahiers d'histoire n'est donc pas justifiée et elle s'explique plutôt par un long refoulement national d'un passé de défaites lourdes à digérer. Les fouilles archéologiques nous don-



profession : archéologue

nent aujourd'hui de nouvelles connaissances précieuses, telles que, après l'arrivée des *Homo erectus* il y a un million d'années, puis des *Homo sapiens sapiens* vers -40 000 ans, celle d'une troisième vague de colons venue du Proche-Orient vers -7000/-8000. C'est avec ces nouveaux habitants qu'émergent dans notre culture, au Néolithique, l'agriculture, les premières sociétés hiérarchisées, les dieux, etc. Jean-Paul Demoule, dans un entretien dans *Science et Avenir* (avril 2012), explique au mieux comment l'archéologie reste un outil indispensable pour mieux comprendre plutôt que de croire aux mythes et qu'elle peut être le meilleur outil pour souder une nation : « ...il faut deux choses pour souder une nation : le désir présent de vivre ensemble et la possession d'un passé commun, au sens d'un héritage collectif ».

Les diplômés SHS de toutes les disciplines sont considérés comme un vivier de futurs cadres d'entreprises, grâce à leur culture et à leur « esprit bien tourné ». Cette conception pourrait-elle, à terme, constituer un risque pour ces études et ces métiers ?

Je dirai que, contrairement aux disciplines des Sciences dures, les SHS, nous sommes finalement protégés par le fait que nous intéressons moins le secteur privé, qui cherche à s'immiscer dans la recherche par le biais des financements, et de contrôler ainsi l'orientation des programmes de recherche jusqu'à, *a fortiori*, celui des résultats ! Cela se voit dans certains secteurs, en biologie, en agroalimentaire etc. Alors, si nous devons souvent soulever des montagnes pour obtenir des financements pour nos programmes de recherche, cela se fait sans doute au prix de la liberté d'expression et d'une plus grande autonomie.

Si les diplômés des SHS intéressent pour des postes de cadres d'entreprise ou se tournent eux-mêmes vers le privé pour pallier le manque de débouchés pour les métiers des SHS, c'est à l'État d'éviter une « fuite des cerveaux » du public vers le privé en assurant plus de garanties de réussite aux jeunes qui s'y engagent par conviction, en donnant une priorité à ces disciplines qui font notre fierté sur le plan européen et international.



programme du PCF pour l'Enseignement supérieur et la Recherche

CHAPITRE I - Les moyens de la démocratisation

Développer les capacités et besoins humains présuppose de sortir l'ESR des négociations de l'OMC et de réaffirmer son caractère de *service public*. Nous réaffirmons notre choix catégorique de *la gratuité effective* dans l'accès aux études supérieures et tout au long de leur durée.

Nous proposons le doublement sur la législature du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'effort public par étudiant devrait être porté à 12000€/an. À lui seul, un tel objectif suppose de rompre avec le pacte dit de stabilité, renforcé par celui de « l'Euro plus » et des récents traités jumeaux. Chaque pays de l'UE doit rester pleinement maître de ses orientations budgétaires, sans que cela s'oppose à une vaste politique de coopération.

Nous proposons que dans le délai de la législature soit construite une Allocation d'autonomie pour tout étudiant-e en concertation avec notamment les organisations et associations étudiantes. Dès le niveau Bac+5, les Conventions collectives doivent intégrer les qualifications correspondantes et au premier chef le Doctorat.

L'enseignement supérieur est la première étape de l'assimilation collective de la connaissance de haut niveau, le premier débouché de l'activité de recherche à laquelle tous les enseignants-chercheurs doivent pouvoir participer. *Ce droit doit être réaffirmé et être effectif.*

Nous proposons que tout enseignant-chercheur dispose d'une année sabbatique tous les 7 ans et que soit doublé le nombre de détachements au CNRS ou dans tel *Grand organisme public de Recherche*. Nous proposons que l'on ramène sur la législature le service annuel des enseignants-chercheurs à 150 heures annuelles (équivalent TD). La réalisation de cet objectif suppose la création nette d'environ 18 000 postes statutaires sur la même durée. En tout état de cause, le Service des enseignants-chercheurs doit prévoir 50% de leur temps de travail consacré à la recherche.

Les qualifications des personnels d'accompagnement scientifique ont été le terrain de profonds bouleversements (BIATOSS, bibliothécaires, personnels de l'information scientifique et technique, de l'action sanitaire et sociale etc.). Ces bouleversements n'ont jamais été pris en compte sérieusement en trente ans : on peut citer l'exemple des bibliothèques et de l'information scientifique et technique, profondément modifiés grâce

aux nouvelles exigences de la numérisation et des nouveaux portails documentaires.

Ces personnels, premières victimes de la précarité, de la RGPP, de la LRU et des « Compétences élargies », doivent être l'objet d'une attention toute particulière. Non seulement il faut en recruter en nombre, mais revoir en profondeur leurs statuts, qualifications et missions, revaloriser leur salaire, établir de nouvelles normes de recrutement permettant leur insertion à part entière dans les équipes et programmes scientifiques et reconstituer un cadre national de leurs carrières sur une base Fonction publique.

On entend à ce sujet les cris qui en permanence opposent qualité à quantité et assèment que « l'effectif de l'enseignement supérieur ne peut croître indéfiniment ». Mais aujourd'hui ce sont des jeunes docteurs qui, en masse, à 30 ans, n'ont toujours pas d'emploi scientifique stable correspondant à leur qualification, qui occupent des postes précaires tout en répondant à de réels besoins des universités et organismes et qui se pressent aux concours de recrutements (en nombre toujours plus squelettiques) dans une proportion dépassant la centaine pour un poste. Beaucoup choisissent de s'expatrier, d'autres d'abandonner le métier qui était leur choix. Ce phénomène, qui tente de devenir la règle générale sous l'impulsion des appels d'offres et opérations dites « d'excellence », a de quoi inquiéter si l'on prétend lutter contre la « fuite des cerveaux » ou préserver le haut niveau de la recherche. Dans le même temps, on doit intégrer le fait que le rétablissement de l'âge légal à taux plein comme exigé par le mouvement social et que la gauche au pouvoir doit impérativement appliquer entraînerait de nombreux départs qui doivent être remplacés par des titulaires en nombre suffisant, en fonction des besoins.

Plus profondément, un nouveau statut du travailleur scientifique doit être mis en chantier dès le début de la législature. Il doit prévoir toutes les mobilités volontaires, thématiques, géographiques dans l'UE et hors UE, permettre l'investissement dans le temps dans telle ou telle dimension du métier, le tout dans le cadre d'un emploi statutaire pérenne garantissant l'indépendance intellectuelle contre toute pression d'ordre économique, idéologique, politique. Ce nouveau statut intégrera nécessairement nombre de dispositions et garanties de la Fonction publique – mais ne s'y réduira pas.



programme du PCF

Un tel statut nouveau devrait, à défaut de pouvoir être conçu immédiatement au niveau de l'UE, être amplement discuté au niveau des instances européennes. L'aboutissement d'un tel statut devrait en tout état de cause avoir lieu avant la fin de la législature. Toutes les organisations syndicales représentatives de la recherche et de l'enseignement supérieur doivent être mises en mesure de contribuer de façon déterminante, non seulement « consultées » de façon formelle.

Au-delà du gâchis de compétences, au-delà des « équilibres » dont on ne se soucie que lorsqu'il s'agit de faire des coupes claires dans les budgets sociaux, il n'est pas possible d'ignorer le fait que la société a besoin de changer d'échelle dans la production des connaissances et leur transmission et ses implications. Même dans le contexte actuel, même dans les contraintes de tout ordre, la recherche se diffuse dans la société en empruntant souvent des canaux inattendus. Le succès d'opérations comme « l'Université de tous les savoirs » illustre cette diffusion. On doit s'attendre à de grandes modifications de la conception même de l'enseignement supérieur à échelle du demi-siècle et peut-être moins. Il convient de s'y préparer.

Une révolution pédagogique est à l'ordre du jour. Elle suppose une communication et interpénétration réelle de tous les domaines scientifiques, le développement de l'interdisciplinarité aux côtés de l'approfondissement disciplinaire et de la spécialisation, le développement de méthodes, formations et outils permettant la popularisation de la science, enfin l'abandon d'une logique qui évalue la « scientificité » de certaines disciplines, notamment de SHS et plus particulièrement des humanités en leur sein, les considérant sous le seul prisme de l'utilitarisme et de la production d'innovations immédiates.

Les IUFM devront être rétablis, élargis et seront des acteurs de premier ordre dans la redéfinition des contenus des formations supérieures.

La spécificité et la diversité des disciplines artistiques, et notamment le fait qu'elles constituent en tant que telles un objet de recherche à part entière, envisagées dans leurs dimensions théoriques autant que pratiques et problématisées doivent être présentes dans tous les cursus. Les disciplines artistiques constituent un vecteur irremplaçable dans leur rapport à la compréhension et à la définition du monde, notamment par le rapport singulier au sensible qu'elles permettent à travers l'articulation théorie/pratique qui définit une part importante de leur champ épistémique. C'est dans la logique de ces spécificités qu'elles peuvent contribuer aussi à des démarches d'innovation bien comprises, notamment dans leur relation singulière aux technologies contemporaines.

Cela suppose une prise en compte de la nécessité de taux d'encadrement particuliers, mais aussi des locaux et des équipements qui répondent à des critères singuliers.

Il en est de même pour les SHS, considérées aujourd'hui comme des réservoirs de cadres d'entreprises pourvus de « culture générale et esprit souple », ce qui réduit, voire efface, toute dimension scientifique et prépare à la disparition de nombre de disciplines et de domaines de recherche. Ces disciplines dont l'objet est l'étude du signe, oral ou écrit, non seulement utilisent les mêmes méthodes que toutes les autres sciences, mais offrent souvent ce questionnement particulier et indispensable à toute démarche scientifique, celui du signe au sens, au questionnement de ce sens, au doute, à l'investigation de nouvelles possibilités et hypothèses, au développement de l'esprit critique. Tout comme les disciplines artistiques, dans une perspective interdisciplinaire, elles ont le plus souvent besoin de se lier avec d'autres sciences et technologies, afin de produire un savoir le plus complet possible, tant dans le domaine des méthodes que dans celui de la présentation, de l'exploitation et de la valorisation de leurs résultats.

Il est impossible de vouloir réaliser les objectifs majeurs ci-dessus en détournant sans cesse davantage les enseignants chercheurs de leur cœur de métier, en fait en le cassant comme le dit l'« Appel des Appels » et en faisant peser sur eux une charge excluant toute vie normale.

Sans de telles mesures, il n'est pas imaginable de mobiliser la collectivité scientifique comme on doit l'entendre.



programme du PCF

CHAPITRE 2 - Institutions et nouvelle loi

Au centre d'un développement inédit de la démocratie se trouve la question des institutions.

Trop de mesures transformant en profondeur les territoires pour des opérations dont le gigantisme le dispute à la volonté de constamment rechercher la meilleure articulation avec des intérêts financiers ont été prises dans la plus totale opacité et l'ignorance absolue des besoins de populations. Les Opérations d'intérêt national (OIN) en sont des exemples éloquentes. Voilà pourquoi notre première exigence est de revitaliser puissamment la procédure des Grands débats publics.

De tout ce qui précède, il résulte que ni la loi LRU, ni les IDEX qui l'amplifient, n'ont permis aucune sorte de progrès. Non seulement ils sont nuisibles, mais ils ont fait une démonstration : la logique managériale qu'ils instituent, la présidentialisation de l'institution universitaire qui a pour conséquence de bafouer les droits élémentaires individuels et collectifs, n'ont apporté ni dynamisme nouveau, ni efficacité, ni réponse aux exigences actuelles. Voilà pourquoi nous pensons qu'il est indispensable pour un gouvernement de gauche de démanteler, puis d'annihiler les IDEX, avant toute autre mesure. Il doit abroger dans les délais les plus brefs la loi LRU, en prévoyant les mesures transitoires indispensables au développement d'une logique nouvelle et démocratique.

Nous nous prononçons pour l'établissement d'une nouvelle loi, dont nous exposons ci-dessous quelques principes fondamentaux :

- Rétablir en profondeur ce qui fonde l'enseignement supérieur et la recherche publique comme *services publics* : l'égalité d'accès, la gratuité effective des études supérieures, la libre association, la mise en commun et le partage des compétences et des ressources, les péréquations tarifaires notamment en ce qui concerne les fournitures de base (électricité, fluides, équipements informatiques), la garantie de financements budgétaires stables et récurrents.
- Instituer d'une règle d'or : le financement direct, récurrent, budgétaire des laboratoires et équipes à hauteur de 70% de leurs besoins doit être garanti.
- Reverser intégralement la TVA aux Établissements d'enseignement supérieur, avant d'établir des règles fiscales nouvelles.
- Préparer en amont la loi des finances. Cela doit donner lieu aux échanges nécessaires avec d'une part les organisations syndicales, d'autre part les instances représentatives compétentes, notamment le CNESER et le CoNRS (Comité national de la Recherche scientifique). Un avis de ces deux consultations est

rendu public sur la Chaîne parlementaire après adoption de la loi.

- Fonder sur des bases nouvelles des instances représentatives, démocratiques et pluralistes :

1)- Le CNESER doit être l'instance maîtresse pour tout ce qui relève des formations supérieures. Le CNESER siège de façon régulière une fois par mois ; le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut y être invité. Cette instance est indépendante du pouvoir politique. Elle formule annuellement, en collaboration avec le CoNRS, un avis sur la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche publics. Cet avis est diffusé le plus largement possible. Des instances régionales seront constituées sur un périmètre identique et seront élues sur listes à la proportionnelle pour les collèges relevant des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le CNESER dispose d'un droit d'auto-saisine ; son avis est obligatoire avant toute modification réglementaire ; un avis négatif aux deux tiers invalide la modification qui ne peut être promulguée. Il dispose d'un droit de proposition réglementaire et législative sur les questions de son ressort. L'Assemblée nationale est saisie de ces propositions et y répond.

2)- Le Comité national de la Recherche scientifique (CoNRS) est l'instance maîtresse en matière de prospective de la Recherche scientifique publique. Il est indépendant du pouvoir politique. Il travaille autant que de besoin avec le Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT), avec les Académies et sociétés savantes ; il prend en charge avec ses partenaires naturels au niveau de l'UE la configuration des Grands équipements scientifiques ; il prend en charge dans la limite de ses attributions la configuration des plateaux scientifiques. Pour ce faire, il reçoit l'appui de la direction de l'Aménagement du territoire et des régions (DATAR), elle-même profondément restructurée de façon démocratique.

Le CoNRS est en charge de l'évaluation des Organismes publics de recherche (équipes et personnels). Il évalue la recherche dans l'enseignement supérieur en coordination avec le CNU (Comité national des universités). Contrairement à la logique actuelle de l'AERES qui opère un *classement* concurrentiel à l'image des agences de notation et selon des critères opaques, le principe de l'évaluation par les pairs est intégralement réhabilité et restauré.

L'évaluation des équipes et des personnels a pour objectif l'amélioration permanente des conditions d'exercice de leur métier. Elle exclut la course au nombre de publications, ce qui implique une étude sérieuse



programme du PCF

et indépendante des effets de la bibliométrie et de son adaptation (ou inadaptation) à toutes les disciplines et à des travaux de nature diverse. Elle s'appuie sur le fait que la recherche est une œuvre collective avant d'être individuelle. C'est pourquoi le CoNRS formule des recommandations aux équipes, aux laboratoires et aux personnels. Ces recommandations font elles-mêmes l'objet d'une évaluation régulière grâce à des rapports publics annuels. L'évaluation est fondée sur les travaux réels publiés ou en cours et n'est pas une sorte de contractualisation en vue d'obtenir plus de crédits que les autres. Son objectif est la *qualité* de la recherche scientifique, non la concurrence et la course aux subventions.

Le rétablissement de la notion de *carrière* des personnels permet largement la reconnaissance des mérites singuliers dans le cadre collectif. L'évaluation ainsi comprise est un élément et un aliment de la démocratie et de la transparence. Elle a recours à des analyses in situ au plus près des équipes, des laboratoires et des individus, dans le cadre de structures collégiales permettant l'échange et la prise en compte concrète des situations.

Les sanctions éventuelles doivent être prises, le cas échéant, dans d'autres instances telles que les Comités techniques paritaires nationaux ; les CTP d'établissements sont supprimés.

Les personnels disposent, comme les formations, d'une information complète et d'un droit de rectification et de recours effectif.

Le CoNRS donne un avis préalable à toute décision gouvernementale en matière de choix et d'orientation de la recherche publique. Le gouvernement le sollicite obligatoirement avant toute décision de nature statutaire ou réglementaire concernant la recherche publique ; un avis négatif aux deux tiers oblige le gouvernement à faire des propositions alternatives. Le CoNRS a un droit d'auto saisine sur les domaines de sa compétence. Il travaille en collaboration avec l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST) qui lui fournit les éléments à disposition de l'Assemblée nationale. Il dispose d'un droit de proposition réglementaire et législative sur les questions de son ressort.

Le CoNRS dispose d'un droit de réponse face à des campagnes médiatiques éventuelles mettant en cause l'objectivité et l'éthique de ses travaux.

3)- Le CNU (Comité national des Universités) est la plus haute instance de gestion et d'évaluation des enseignants-chercheurs. Il sera rétabli dans l'ensemble des prérogatives qu'il avait avant la mise en œuvre de la loi LRU et des responsabilités et compétences élargies (RCE). Il travaille autant que de besoin en collabo-

ration étroite avec le CoNRS. Des moyens doivent lui être affectés, tant au plan budgétaire que des locaux, pour lui permettre d'effectuer son travail de façon décente et digne. La charge de travail de ses membres doit être intégralement compensée par les décharges de service correspondantes. Le CNU est renouvelé par élection sur listes à la proportionnelle tous les 4 ans. Nul ne peut occuper cette responsabilité plus de deux mandats consécutifs.

4)- Les instances universitaires

Nous ne pensons pas qu'il soit du ressort d'un parti politique de décider en lieu et place de la communauté scientifique des instances qui doivent régler la vie des établissements. Si l'on parle d'autonomie, c'est sans doute l'un des points sur lequel elle peut s'exercer avec pertinence. Il n'est pas évident que tous les établissements d'enseignement supérieur doivent se doter des mêmes instances dans la même configuration ; en revanche, le sens qui doit guider leur périmètre et leurs normes de fonctionnement nous semble essentiel :

Il s'agit partout de faire en sorte que tous les personnels, les étudiants et plus généralement les publics, collectivement et individuellement puissent participer de façon effective aux décisions qui les concernent.

De ce fait, les élections universitaires, étape indispensable, devront, selon nous, abandonner les scrutins qui laminent les courants d'idées et conduisent à des instances dépourvues de tout débat, sans intérêt, créant des « spécialistes » de la « chose universitaire » et une fuite vers une délégation de pouvoir qui nuit à la démocratie comme à l'efficacité. Dans le monde actuel, les décisions ne produisent du sens et de la mobilisation que lorsqu'elles sont préparées et largement partagées.

En résultent des propositions que nous livrons au débat :

- Rehausser d'une façon visible le rôle des organisations syndicales représentatives des personnels et des étudiants.
- Instaurer un processus de représentation électorale sur listes larges à la proportionnelle sans panachage. Le président devrait être élu par les instances elles-mêmes élues ; il deviendrait responsable devant elles. Dans tous les cas, il nous semble indispensable d'abandonner la présidentialisation qui n'a occasionné que des dégâts sans avantage aucun pour la collectivité universitaire : le sens d'une carrière universitaire n'est pas le management.
- Dans ce cadre, la CPU cesserait de jouer le moindre rôle en tant qu'instance. Le récent accord CPU-CNRS sera dénoncé.



programme du PCF

CHAPITRE 3 - De la Recherche technologique, industrielle et de l'innovation

La crise actuelle du capitalisme met à l'ordre du jour son *dépassement* et non sa régulation ou sa moralisation. Ceci nous amène à proposer une autre conception du fonctionnement et du développement de notre société substituant l'efficacité sociale à la rentabilité financière, la coopération, la solidarité, le partage à la concurrence et à la compétitivité. Cette innovation repose sur un élargissement et un approfondissement sans précédent de la démocratie dans tous les domaines : politiques, avec plus de pouvoirs aux citoyens, économiques, au service des besoins humains, et sociaux, avec de nouveaux pouvoirs dans les entreprises pour les salariés, les organisations syndicales, les élus territoriaux, les citoyens.

Donner la prééminence au développement présent et futur des *populations* sur celui qu'engendre le capitalisme aujourd'hui suppose des créations de richesse fondées en particulier sur un tissu industriel dense. Celui-ci doit intégrer l'aménagement équilibré des territoires, leur histoire, leurs atouts, leurs potentiels. Cela implique une préoccupation de chaque instant pour la gestion des écosystèmes, économe en ressources fossiles, considérant la lutte contre le réchauffement climatique anthropique comme une priorité, dont le dynamisme ne peut être assuré que par une recherche forte et de qualité, couvrant tous les domaines du savoir et des savoir-faire : pas de politique de créneaux choisis en fonction de leur rentabilité financière. À cet égard, le niveau national reste un niveau pertinent.

À partir des nouveaux pouvoirs des salariés et des citoyens sur l'utilisation des moyens financiers, et plus généralement de tout ce qu'implique la gestion et à partir de nouveaux critères et de leur maîtrise, il s'agit de construire un nouveau secteur public : des *Pôles publics comportant des composantes industrielles*, complètement émancipé des dogmes capitalistes, intégrant en son sein de nombreux laboratoires de recherche et de R&D.

Les travailleurs scientifiques, comme les autres salariés de ce secteur, seront sur des postes statutaires publics, auront la garantie de moyens humains et financiers récurrents. Selon la nature des projets menés, ces services et composantes industrielles pourront avoir des structures nationales, européennes, voire internationales.

Ces conditions permettront de mener des recherches à long terme nécessaires pour préparer l'avenir. L'ambition est de faire que ces structures soient à la

pointe d'innovations sociales, économiques, technologiques, écologiques. Pour cela, il est vital que des liens très étroits se nouent avec les recherches menées dans les organismes et les universités, et que des collaborations à avantages mutuels avec le monde se développent.

Cet ensemble constituera un immense espace de recherche public dont le poids, associé à des mesures intelligentes sur le crédit et la fiscalité, incitera les grandes entreprises à gérer leurs collaborations avec la recherche publique sans esprit de domination, dans le strict respect de l'égalité des droits et des devoirs de chacune des parties. On stoppera ainsi d'une part l'hémorragie de la désindustrialisation (la finance ayant pris le pas sur la production industrielle), d'autre part la sous-traitance de la recherche de la part des entreprises qui ne pourront plus utiliser les organismes et universités comme prétexte pour fermer leurs laboratoires et licencier leurs chercheurs.

À ce secteur public appartiendront les 71 pôles actuellement dénommés « pôles de compétitivité » qu'il faut immédiatement transformer en pôles de coopération industriels, technologiques et scientifiques, et dont il faudra évidemment changer le périmètre et les structures et aligner leurs règles de fonctionnement aux principes de coopération et de mutualisation de ce secteur.

En France, la majorité des emplois et du PIB proviennent des PME, surtout celles à faible et moyenne intensité technologique. Depuis plus de deux décennies, les Régions et l'État ont mis en place, en direction de ces PME, des structures d'appui technologiques. Ces structures, sont aujourd'hui au nombre de 200 et disposent d'un personnel hautement qualifié (quelques milliers).

On peut distinguer :

- Les Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) offrant des prestations technologiques facturées aux entreprises. Les CRITT sont des interfaces chargées de prospecter les entreprises et dont les missions sont de les sensibiliser à l'innovation et de les aider à formaliser leurs problèmes techniques.
- Les cellules de diffusion technologiques (CDT) mettent en relation des entreprises avec des centres de compétence (CRITT, centres techniques, laboratoire de recherche) et forment à des fonctions qui n'existaient pas auparavant dans une entreprise (par exemple gestion de conduite de projet) pouvant conduire à des créations d'emplois.



programme du PCF

- Les plates-formes technologiques (PFT) généralement situées dans des établissements publics d'enseignement professionnel. Les dispositifs précédents ont souvent un statut d'association.

Ces dispositifs d'appui sont aidés financièrement par l'État et les Régions et figurent dans les contrats de plan. Leur financement suit en moyenne la règle des trois tiers : État/Région/PME. Ils couvrent tous les domaines technologiques dans l'ensemble du pays et beaucoup fonctionnent en réseau.

Il est proposé que les structures qui aujourd'hui sont disséminées dans les CRITT, les CDT, les PFT, qui sont des plateformes régionales, soient intégrées au secteur public de recherche industrielle en plaçant les personnels sur des postes statutaires.

La totalité de ce secteur devrait constituer le socle d'un grand établissement public de recherche technologique et industriel dont l'existence fait défaut à notre pays depuis la création du CNRS, et dont l'absence est à l'origine d'innombrables déficiences de la politique industrielle publique. Ce grand établissement public serait doté de structures analogues à celles prévalant au CNRS. Il travaillerait en coopération avec le Conseil supérieur de la Science et de la Technologie (CSRT) dont nous proposons la revitalisation et la transformation en instance indépendante d'évaluation de la politique de recherche en lien avec l'OPECST.

À l'opposé d'une logique qui viserait à instaurer un « monstre » bureaucratique et étatiste, ce grand établissement public s'appuiera notamment sur les éléments régionaux existants ou à créer. En particulier, les liens de collaboration établis avec les PME constitueront pour celles-ci un bon point d'appui pour résister aux rapports de domination des grandes entreprises par la sous-traitance technologique.

En matière de financement, nous constatons qu'aujourd'hui il existe bien des « aides », « allègements de charges » et de financements de toute sorte attribués dans l'opacité, sans contrepartie ou contrôle efficace. Le Crédit impôt-recherche (CIR) est l'un des exemples caractéristiques de cette logique : très peu profitable à la recherche, bien plus à alléger la fiscalité patronale. C'est pourquoi nous proposons une politique du crédit bonifié, dans le cadre d'une réforme globale du crédit et de la création d'un pôle public bancaire et financier. Il assujettira l'aide financière publique au développement des PME, PMI et TPE à la création d'emplois qualifiés, à l'embauche de docteurs ; une bonification du crédit allant jusqu'à des taux zéro voire négatifs pourrait être envisagée. Dans ces conditions, le CIR n'a plus aucune raison d'être maintenu.

Ce pôle pourra également protéger les PME face à la prédation des grands groupes ou des fonds d'investissement, qui savent tirer profit de leur recherche et l'utiliser comme moyen de pression pour les racheter. Il aura aussi comme mission d'orienter les financements vers la recherche et non vers les placements financiers (comme c'est souvent le cas aujourd'hui pour le CIR). Dans ce cadre nous proposons :

- La création d'un Fonds public de développement et de socialisation des services publics, comprenant des lignes budgétaires spécifiques réservées à la recherche, à l'instar du défunt Fonds de la recherche et de la technologie (FRT).
- La transparence dans les relations avec les entreprises privées : pas de clause de secret industriel. La demande de secret peut émaner de la recherche publique industrielle civile, pour protéger par exemple des projets de développement stratégique et des recherches utiles pour l'avenir de la société.
- La tarification des recherches menées pour les entreprises privées dans les laboratoires publics suivant une facturation dégressive allant d'un coût de marché pour des recherches entièrement exécutées dans les laboratoires publics à des tarifs d'autant plus dégressifs que le degré de coopération sera plus fort. Il faut bien sûr prendre en considération la nature et la taille des entreprises : si les profits des multinationales leur permettent de payer leurs collaborations avec le public au prix le plus élevé, il n'en va pas de même pour les PME, qui ont besoin d'être soutenues. Dans le cas où c'est le secteur public de recherche qui est demandeur pour mener un programme de recherche, celui-ci s'effectue selon les règles énoncées précédemment, et bien sûr, sans facturation des travaux. Le département de R&D de l'entreprise pourra bénéficier de transfert de savoir et de savoir-faire ainsi que de soutiens pour la création d'emplois scientifiques.

Pour faire progresser une appropriation sociale des entreprises privées avec des avancées significatives de partage de pouvoir, les relations incitatives avec le secteur des biens et services publics constituent des facteurs importants mais non suffisants. Il faut y adjoindre des mesures d'ordre financier, portant en particulier sur le crédit. Dans une entreprise au service du développement humain (autre façon de produire, autres procédés de production, nouveaux produits avec d'autres orientations de la consommation...), on ne saurait séparer emploi, formation, recherche et investissements, ni isoler les travailleurs scientifiques d'une entreprise du reste des salariés. Il ne saurait donc être question de préconiser des mesures incitatives séparément pour la recherche.



programme du PCF

La politique de crédit bonifié que nous préconisons porte de façon modulée sur l'ensemble emploi-formation-recherche-investissements. Dans ce cadre, il est possible de proposer des bonifications plus fortes pour la recherche. Cette politique n'est pas un cadeau comme l'a été presque systématiquement le CIR : c'est un moyen de pression pour l'utilisation des profits des entreprises pour de nouveaux types de développement au détriment de la spéculation financière. L'objectif est de dissuader les placements financiers.

Cela nécessite des relais locaux et régionaux du pôle public financier national, comprenant salariés, représentants syndicaux, élus, l'Organisme public de recherche technologique et industrielle et ses antennes régionales. Ce sont ces instances qui assureront le contrôle populaire de l'utilisation de l'argent public. L'Organisme public de recherche technologique et industrielle et ses antennes exerceront le suivi et la bonne exécution des travaux de recherche.

En matière de financement des PME et PMI, la situation actuelle est la suivante : OSEO est issu du rapprochement de l'Agence nationale pour la valorisation de la

recherche (ANVAR, qui n'existe plus), de la banque de développement des PME, de la SOFARIS (société d'assurance-crédit) et, depuis 2008, de l'Agence pour l'innovation industrielle. OSEO est une holding avec trois filiales : une pour l'aide à l'innovation à 100% publique ; une deuxième pour la garantie des concours bancaires et des financements en fonds propre ; enfin la dernière pour le financement des partenariats.

OSEO a le statut EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial). Il est la Banque des PME. OSEO a aussi pour source de financement des emprunts sur les marchés financiers, la Caisse européenne d'investissement, la Caisse des dépôts et consignations. Une partie de ses activités est orientée sur le capital-risque.

De par sa structure, OSEO est à intégrer dans le pôle financier public avec une réorientation complète et une redéfinition de ses missions.

Nous proposons d'en extraire la filiale innovation 100% publique et de l'intégrer dans l'Organisme public de Recherche technologique et industrielle.



programme du PCF

CHAPITRE 4 - Coopération internationale

En matière scientifique, la coopération internationale semble aller de soi. Dans la plupart des disciplines, c'est une nécessité et une pratique établie. La libre circulation des idées et des personnes est une exigence légitime dans toutes les communautés scientifiques. Suffit-il de dire que la coopération scientifique internationale doit être développée et intensifiée ?

Évidemment non. L'organisation actuelle de la vie scientifique internationale reflète et aggrave les déséquilibres du monde. Elle renforce les pays dominants, en premier lieu les États-Unis. Elle dépouille les pays pauvres des jeunes les plus prometteurs qu'ils ont formés. Le *brain-drain* est une forme perverse d'exploitation des pays pauvres par les pays riches, de mise en concurrence des individus dans un marché mondial parfaitement mercantilisé.

« Que chacun puisse vivre et travailler dans son pays » nous semble être la première des exigences fondamentales dans tous les domaines, donc aussi dans celui de la recherche scientifique.

La politique nouvelle de coopération scientifique que nous préconisons doit prendre une part active dans la construction d'un appareil de recherche et d'enseignement supérieur publics, maintenant dans leur pays les scientifiques dont ils ont besoin.

Il y a un avant et un après les « printemps arabes ». L'UNESCO vient de reconnaître la Palestine comme État-membre ; c'est là une première grande victoire et un premier pas avant son entrée en tant qu'État-membre à l'ONU. Ceci impose une nette rupture avec l'attitude scandaleuse du gouvernement français précédent, une profonde réorientation de la politique extérieure de notre pays et des mesures au niveau euro-

péen, au premier rang desquelles la coopération scientifique.

- Nous proposons de créer des postes dédiés à la coopération avec les pays en développement dans les universités qui inscriraient dans leur programme des enseignements « hors les murs » dans les pays en question. Ces services devraient être assurés par roulement, et les postes pourvus indépendamment de cette nouvelle fonction.
- Nous proposons l'affectation de scientifiques dans des postes universitaires et de recherche avec la convention que la moitié de leur service serait en France et la moitié dans leur pays.
- Nous sommes sans réserve pour une mobilité réelle, non à sens unique, dans le domaine scientifique : faire cesser les entraves qui pèsent sur les étudiants et scientifiques originaires d'Afrique et du Maghreb pour venir étudier ou travailler en France et évidemment l'abrogation de la scandaleuse circulaire Guéant. Plus généralement, nous proposons que notre pays retrouve une place active dans la définition et la mise en œuvre des grands programmes de l'UNESCO. Nous proposons que l'expérience acquise du Centre international pour les Mathématiques pures et appliquées (CIMPA) soit évaluée et son expérience généralisée à tous les champs disciplinaires.

La politique de l'Union européenne en matière de recherche scientifique et d'enseignement supérieur constitue un scandale. La dérive vers l'assujettissement de la science à la finance, à la spéculation a envahi tout le spectre des décisions. La réorientation de l'UE dans ce domaine comme dans d'autres est un impératif. Nous proposons :

- De construire avec l'ensemble des partenaires de l'UE, à l'image du CNESER, une instance indépendante de la Commission européenne, chargée de l'établissement d'une carte des formations universitaires, des propositions d'équivalences des cursus à l'intérieur de l'UE et le début d'une articulation avec les potentiels universitaires des pays du pourtour méditerranéen et du continent africain. Cette instance publie un rapport annuel sur les besoins de formation supérieure de l'UE et fait des recommandations ; ce rapport est soumis au Parlement européen ; elle est consultée pour la constitution du PCRD.
- De revoir le périmètre, la composition, les attributions du Conseil européen de la Science dans des missions analogues sur son champ d'intervention à celle spécifiquement chargée des formations universitaires.



programme du PCF

CHAPITRE 5 - Science et citoyenneté

Trop de bouleversements en un temps très court ont changé l'attitude de nos concitoyennes et concitoyens face à l'activité scientifique. Il serait vain et dangereux de l'ignorer. Sans doute, la recherche comme telle est-elle encore vue comme une activité sociale utile et nécessaire. Sans doute les scientifiques les plus éminents sont-ils respectés. Mais le discours de N. Sarkozy à la Maison de la Chimie a marqué un tournant : jamais auparavant la communauté scientifique n'avait été mise au banc des accusés par la plus haute autorité de l'État. Cependant, en faisant du « non immédiatement rentable » le reproche suprême, le président battu le 6 mai aux élections s'est trompé de cible : ce n'est pas là la critique fondamentale adressée à la Communauté scientifique.

Paul Langevin écrivait il y a plus d'un demi-siècle : « Nous ne voulons pas d'une avant-garde perdue et d'une arrière-garde traînante ». Cette pensée prend tout son sens aujourd'hui. Pour la science, l'heure n'est plus à la tour d'ivoire. De nombreux scientifiques dans les champs disciplinaires les plus variés en sont conscients ; des initiatives populaires et utiles se répètent chaque année avec un succès qui ne se dément pas. Mais tout cela n'empêche pas que le rapport du progrès à celui de la science s'est brouillé. Malgré des preuves accablantes, le capitalisme d'aujourd'hui qui veut tout asservir à sa soif de profits rapides, sort sinon indemne, au moins à peine mis en cause dans les campagnes qui déferlent et mettent en cause pêle-mêle la science comme telle, le développement technologique, les scientifiques apprentis sorciers etc. Et il devient souvent difficile d'échapper à une conception médiatique d'une « science-spectacle » qui se développe sous couvert d'utilité sociale ou d'innovation destinée à améliorer la vie des humains.

Ces questions sont trop graves pour être ignorées ou sous-estimées au plan politique. Il n'est pas question de revenir à une conception linéaire, sorte d'âge d'or qui n'a jamais existé, où le progrès pouvait être assimilé à la marche en avant irrépressible de la conquête des connaissances.

La crise systémique se redouble d'une crise du rapport de la société au développement scientifique. Il faut impérativement sortir de cette situation lourde de dangers pour le développement humain. La pensée de Goya est éternelle : « Le sommeil de la raison engendre des monstres ».

Ce que nous proposons n'est ni un palliatif ni une recette-miracle. Le PCF ne prétend pas avoir la clé universelle des questions fondamentales évoquées ici.

Toutefois s'il peut contribuer, c'est une fois de plus en cherchant en quoi la démocratie qu'il faut dans notre pays refonder profondément doit s'enrichir de dimensions qu'elle n'a jamais explorées jusqu'ici. Si le rapport de la société au développement scientifique est en crise, il est urgent de proposer une ou plusieurs nouveautés.

À ce stade, il faut prévenir d'une idée simpliste. Nous pensons qu'il n'existe pas de domaines réservés à des prétendues élites ; nous voulons de nouveaux pouvoirs ; une citoyenneté éclairée. Mais cela ne nous entraîne pas dans l'idée qu'à l'asservissement au marché devrait se substituer une autre forme d'asservissement. Toute l'histoire démontre que la pensée scientifique a vitalemment besoin d'indépendance intellectuelle. Une indépendance non frigide, une indépendance qui échange, une indépendance qui partage, mais qui exclut tout « contrôle » par qui que ce soit, au nom d'une quelconque « ouverture » à la société. Le PCF n'abandonnera jamais ce point de vue.

La science aujourd'hui a ses procédures, ses modes de débat interne et ses instances pour décider de la politique scientifique. Les scientifiques doivent à tout prix retrouver et étendre leurs pouvoirs sur les décisions qui les concernent au premier degré ; nul autre qu'eux n'est habilité à peser sur les choix qui en découlent.

Mais de la même manière il est urgent de rendre la science, ses problématiques, sa méthodologie et ses débats, *populaires*. L'intervention des citoyens sur les choix de stratégie scientifique et technologique doit être garantie par des instances appropriées. Elle doit être associée à l'exigence de l'information libre et pluraliste, aux antipodes de la domination des grands groupes capitalistes sur les médias.

Laisser ces questions au seul arbitrage gouvernemental est dangereux, quel que soit le gouvernement. On ne peut plus perpétuer une forme de démocratie où l'on convoque les citoyens tous les cinq ans simplement pour mettre leur bulletin dans l'urne.

On voit aujourd'hui fleurir des propositions qui visent à mettre les scientifiques en permanence sur la sellette citoyenne, sommés de répondre de leurs recherches, des méthodes qu'ils emploient, des productions qu'ils publient. La Citoyenneté face à la Science ? Ce n'est pas notre conception. C'est au capitalisme que la science fait face, et pour longtemps. C'est de cette opposition que naissent souvent des obscurantismes et des discours ouvertement ou insidieusement anti-scientifiques. Il ne faut donc pas se tromper d'ennemi.



programme du PCF

Nous proposons la création de forums citoyens de la science, de la technologie et de la culture, dotés de pouvoir d'enquête, constitués auprès des collectivités territoriales, des sites industriels, agricoles, maritimes, à chaque fois que le besoin des populations en manifesterait l'exigence.

Ils seront indépendants de tout pouvoir politique ou pression économique, débattront publiquement et rapporteront annuellement devant l'Assemblée nationale. Le gouvernement aura l'obligation de répondre à leurs questions.

Des mesures incitatives encourageront les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publics à participer activement à ces forums.

Comment les constituer ? Nous avons rappelé ci-dessus la nécessité de revitaliser et d'étendre les prérogatives de la Commission du débat public. Il nous semble en outre que les modalités de ces instances, leur composition, leur mode de fonctionnement devrait relever de l'OPECST. Ainsi pourra s'opérer de façon officialisée la communication entre ceux qui font la science et ceux qui, tout en ne la faisant pas, ont le droit et le besoin de s'en approprier les problématiques, de participer éventuellement, à leur façon, à son développement.

C'est ainsi que la question de l'appropriation collective des connaissances et de leur mouvement franchirait une étape nouvelle.

conclusion et ouverture

Après les élections du 6 mai, la droite a été évincée de la présidence de la République. C'est un premier pas. Nous y avons largement contribué et nous nous en félicitons. Cependant, le combat pour la chasser définitivement du pouvoir et pour battre sa politique continue.

D'abord, avec l'élection de députés qui voteront de nouvelles lois, des lois de progrès qui mettront fin à la casse des années de droite, qui abrogeront les lois scélérates de la période Sarkozy. Les candidats du Front de gauche ont ce mandat, et ce sont les seuls.

Ensuite, avec l'intensification de l'intervention citoyenne dans le champ politique, pour que la rue et les urnes convergent, pour que la volonté populaire se traduise dans les institutions. Notre programme se veut une contribution au changement. Sans prétention de vérité révélée, mais avec la conviction que le PCF,

au sein du Front de gauche, est un acteur majeur de ce changement. C'est pour cette raison que notre première proposition, fondement de toutes les autres, est celle d'une *contribution législative nationale* en vue de laquelle nous pensons que la communauté scientifique doit se mobiliser. Avec la publication de notre programme aujourd'hui, nous voulons donner matière à réfléchir, à débattre, voire à contester, dans un esprit de critique constructive. Loin de perpétuer une délégitimation de pouvoir et de pensée qui a pesé lourd sur nos collègues par le passé. Loin de penser à *la place* de ou d'écouter sans entendre.

Aujourd'hui, la gauche est devant ses responsabilités. Dans le domaine de l'ESR comme ailleurs. Elle a l'obligation de réussir. Mais pour ce faire, elle doit choisir son camp : dire non à la finance, oui au développement humain et à la connaissance.



CANADA



ras-le-bol des idées néolibérales

Résumer le conflit à un choc des générations serait une façon commode d'en évacuer l'aspect idéologique.

article d'Éric Desrosiers - Le Devoir 26 mai 2012



Le gouvernement n'arrivera jamais à rien de bon, dans le conflit étudiant, tant qu'il ne comprendra pas mieux à qui et à quoi il a affaire, c'est-à-dire à une génération différente des autres, dont les intérêts débordent les questions d'éducation et qui n'a pas fini de prendre la rue pour se faire entendre.

« Il semble évident que le gouvernement Charest ne comprend pas du tout les étudiants d'aujourd'hui », constate Jacques Hamel, professeur de sociologie à l'Université de Montréal et spécialiste de la jeunesse. « Quand les ministres parlent des jeunes, on voit qu'ils parlent de ce qu'ils étaient à leur âge, alors que ça n'a rien à voir. »

Comme étudiants, les jeunes d'aujourd'hui passent presque plus de temps au travail que sur les bancs d'école. Soucieux de se donner une formation collée à leurs champs d'intérêt, ils préfèrent souvent choisir leurs cours à la carte, plutôt que de suivre un programme particulier, et n'hésitent pas à interrompre leurs études lorsque l'occasion d'un voyage formateur se présente. Première génération numérique, ils font actuellement la démonstration que cette forme de parcours, tourné sur soi, ne les empêche pas de se montrer très solidaires au besoin grâce, notamment, aux médias sociaux.

Souvent qualifiés d'enfants-rois, ces jeunes sont plutôt des « négociateurs nés », estime la sociologue Madeleine Gauthier, qui travaille depuis plus de 30 ans sur les jeunes. On leur a appris depuis leur plus tendre enfance à discuter d'égal à égal avec les adultes. « Ils ne s'attendent pas nécessairement à toujours gagner, mais ils veulent pouvoir aller au fond des choses. Pour eux, l'autorité vient bien plus de la compétence et de la confiance que de la hiérarchie. Mes collègues professeurs vous le diront, lorsqu'on prend le temps de discuter avec eux et qu'on arrive à une entente, ils peuvent devenir des collaborateurs extraordinaires. »

De ce point de vue, le refus du gouvernement Charest de tenir de véritables discussions avec les étudiants depuis le début du conflit de même que sa manie d'imposer des solutions unilatérales ne pouvaient pas être plus mal choisis.

Des droits de scolarité au néolibéralisme

Les enjeux du conflit qui bat son plein depuis plus de 100 jours au Québec dépassent toutefois le simple conflit de générations, poursuit Marcos Ancelovici, professeur au département de sociologie de l'Université McGill et spécialiste des mouvements sociaux. « J'ai vu des gens de tous âges dans la grande manifestation de mardi (NDLR. 22 mai) Résumer le conflit à un choc des générations serait une façon commode d'en évacuer l'aspect idéologique. Pour moi, il s'agit avant tout d'un conflit gauche droite ».

Si l'élément déclencheur du mouvement de contestation a été la hausse des droits de scolarité, bien d'autres enjeux sont venus s'y greffer. Les étudiants ont été prompts à observer que le scandale de l'îlot Voyageur, l'explosion des campus satellites ou encore le salaire versé à certains recteurs montrent que bien du ménage reste à faire dans les universités avant qu'on puisse parler de véritable sous-financement. Ces accusations de mauvaise gestion ont rapidement été étendues au gouvernement Charest lui-même, qu'on a blâmé pour le scandale de la corruption, le cafouillage sur la question des gaz de schiste, la direction prise par le Plan Nord, sans parler de la répression policière contre les étudiants et la récente adoption de la loi 78 (NDLR. loi qui punit les manifestations).

Les derniers mois ont aussi donné lieu à une dénonciation, beaucoup plus large encore, de la révolution néolibérale. On la condamne, non seulement pour sa conception utilitariste des études et sa marchandisation du savoir, mais aussi pour la montée des inégalités, les ravages causés par la dernière crise économique mondiale et son incapacité à faire prendre le virage vert au monde. Le mouvement étudiant se fait notamment le défenseur de l'État-providence contre la privatisation des services publics et le principe de l'utilisateur-payeur.

Ce discours ne manque pas de rappeler le mouvement des indignés en Europe ou d'Occupy Wall Street qui a déferlé l'an dernier jusqu'à Montréal. Il s'inscrit dans un grand courant de remise en cause des fondements des sociétés développées. Chez les jeunes, il est entre autres nourri par toute une série de problèmes comme la montée de l'endettement des étudiants, le chômage accru des jeunes et le délitement de la classe moyenne.

Ce discours ne manque pas de rappeler le mouvement des indignés en Europe ou d'Occupy Wall Street qui a déferlé l'an dernier jusqu'à Montréal. Il s'inscrit dans un grand courant de remise en cause des fondements des sociétés développées. Chez les jeunes, il est entre autres nourri par toute une série de problèmes comme la montée de l'endettement des étudiants, le chômage accru des jeunes et le délitement de la classe moyenne.

Du local au global

Ce passage de la question très concrète et locale de la hausse des droits de scolarité à l'enjeu beaucoup plus large et global de la remise en cause du modèle néolibéral n'est pas le fruit d'une perte de contrôle. « Au contraire, c'est une réussite », dit Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). « La principale critique qui a longtemps été faite au mouvement étudiant, c'était d'être une grosse machine corporatiste qui défendait ses intérêts au détriment de la population générale. Voyant l'appui au mouvement s'élargir, les mêmes personnes lui reprochent maintenant d'embrasser une cause trop large, trop floue et donc impossible à régler. La façon qu'ont eue les médias de couvrir le conflit étudiant n'a pas permis à la population de voir et comprendre tous ces facteurs. La place accordée à la question de la violence est totalement disproportionnée et sert bien la stratégie du gouvernement qui vise à délégitimer le mouvement étudiant. En fait, quand on fait le total du nombre d'actes de violence qui se sont réellement produits et qu'on tient compte de la durée de la crise et du nombre de manifestations qui se sont tenues, je trouve, au contraire, qu'on a fait preuve d'incroyablement de retenue. Je m'en ferais plus à propos de la violence policière ».

Par un amusant retour des choses, ces jeunes Québécois, qui se sont largement inspirés d'autres mouvements de contestation étrangers, semblent en voie d'influencer à leur tour la scène internationale. On sait que leur histoire a déjà été racontée par de nombreux médias étrangers. On rapporte aussi, depuis quelques jours, des manifestations d'appui ailleurs au Canada, mais aussi aux États-Unis, en France ou encore en Amérique latine.

Ce n'est qu'un début

Le Québec n'en a pas fini avec les grandes manifestations de jeunes, prévient Madeleine Gauthier. « La démographie fait qu'ils sont devenus minoritaires et qu'ils ne sont plus l'électorat qu'on cherche à séduire », constate-t-elle. Cette baisse d'influence électorale des jeunes, au Québec comme dans plusieurs autres pays occidentaux, les oblige à chercher d'autres façons de faire entendre leurs revendications. « On les voit un peu partout décider d'occuper l'espace public, c'est-à-dire là où on ne peut pas ne pas les voir et ne pas les entendre ».

Gabriel Nadeau-Dubois se dit fier de ce que les étudiants ont su accomplir ces derniers mois. « On démontre que malgré tous les préjugés qui nous tombent sur la tête comme génération, on est encore capables de se mobiliser et de défendre nos droits, qu'on n'a rien à envier à nos parents, à nos grands-parents. Tout ce bouillonnement a permis de mettre plein d'enjeux sur la table. C'est une grande contribution du conflit étudiant au débat politique québécois ».



CANADA



lettre ouverte à mes amis Canadiens anglophones

Daniel Weinstock

directeur du Centre de Recherches en éthique de l'université de Montréal (CREUM)



Peut-être avez-vous entendu qu'il y a eu quelque agitation au Québec ces dernières semaines. Il y a eu des manifestations dans les rues de Montréal chaque nuit, pendant presque un mois [...]. En lisant la presse canadienne anglophone, ce qui me frappe c'est que vous êtes en train de vous faire une image très fragmentaire et biaisée de ce qui se passe. Étant donné le fossé entre le Québec et le reste du Canada à la suite des élections de 2011, il est important que les sujets en discussion ici soient au moins représentés clairement. Vous pouvez à la fin décider que nous sommes fous, mais au moins seriez-vous arrivés à cette décision sur la base des faits plutôt que des distorsions servies pas les médias.

Premièrement, le sujet de l'augmentation des frais de scolarité, qui a déclenché tout ça. Le reste du pays semble avoir conclu que les étudiants sont des gosses gâtés, individualistes, qui continueront à payer les frais les plus bas [de tout le Canada], même si l'augmentation proposée était acceptée dans son ensemble.

C'est une curieuse conception de l'individualisme. Les étudiants se sont attelés à la grève même en sachant qu'ils en subiraient les conséquences délétères, tout autant financières qu'académiques. Ils ont continué à marcher chaque nuit, malgré la menace des coups, des lacrymogènes, des arrestations. C'est plus facile pour les médias de droite de les dénigrer s'ils peuvent les présenter comme des enfants individualistes à qui personne jamais n'a dit non. Mais ici se pose une question de principe.

Mais peut-être que le principe est faux. La gratuité de la scolarité peut être seulement une idée en l'air. Pourquoi les autres paieraient pour l'éducation « gratuite » des étudiants ? Il n'existe pas d'éducation « gratuite ». Quelqu'un, quelque part, doit payer. Et les étudiants, continue la cri-

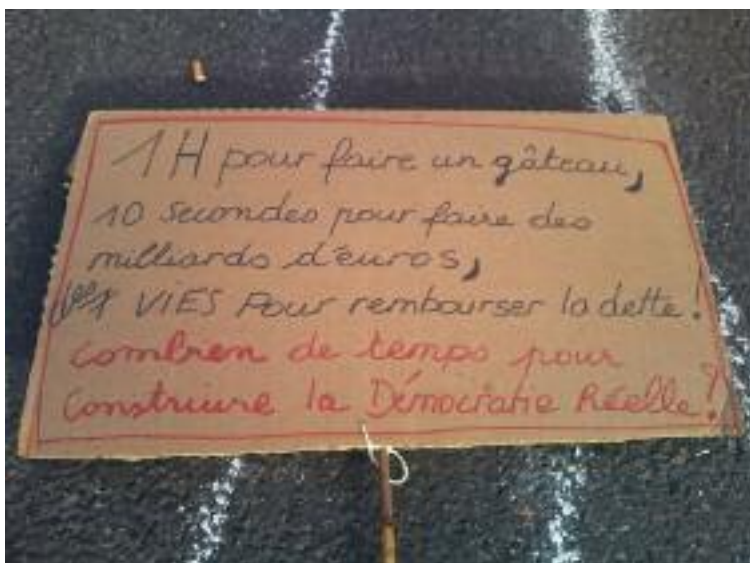
tique, sont tout simplement en train de refuser de payer leur « juste part ».

Pourquoi cette critique est-elle simpliste ? Parce que la revendication des étudiants n'a jamais été de ne pas avoir à payer pour l'éducation. La question est s'ils doivent le faire en amont, avant d'avoir un revenu, ou plus tard, comme contribuables dans un système d'impôt progressif. Une autre question est en rapport avec le financement des universités de la part de chacun, ou de la part principalement de ceux qui les fréquentent. Nous avons à résoudre le problème à quel moment de la vie des gens ils doivent payer pour l'éducation, et nous avons aussi à résoudre celui du montant de la facturation pour ceux qui ne fréquentent pas l'université, mais qui profitent de la force de travail éduquée (celle des médecins, des avocats etc.).

Ce qui fait peser la balance en faveur des étudiants c'est que l'idéal de l'accès à l'université sans obstacles financiers payés d'avance est consigné dans l'un des documents les plus importants de la Révolution tranquille québécoise, le rapport de la « Commission Parent » (NDLR. en 1963-1964) qui a arraché le contrôle des écoles à l'Église et a créé le système éducatif moderne du Québec. Maintenant, il se pourrait que cet idéal ne soit plus valable, ou qu'on ne doive plus y souscrire. Mais l'abandonner demande un débat. Ce n'est pas juste une mesure administrative. C'est politique du début jusqu'à la fin. De plus, cela touche à des questions fondamentales sur le type de société dans laquelle nous voulons vivre.

Le gouvernement a affronté cette demande très raisonnable que ce sujet, et des sujets plus larges de gouvernance universitaire soient au moins considérés d'une façon ouverte et démocratique, avec le silence, après avec la dérision, les injonctions, et maintenant avec la plus odieuse « loi » que j'aie jamais vue voter à l'Assemblée nationale du Québec (NDLR. la loi 78 qui punit les manifestations). [...] Elle expire en juillet 2013. L'intention en est ainsi clairement tout simplement de porter un coup dur à ce mouvement particulier, utilisant des méthodes contraires aux principes de la liberté démocratique et de l'autorité des lois. Le cynisme laisse bouche bée. Pour le gouvernement, c'est tout ce qu'il y a de plus méprisable de se jouer de nos droits et de nos libertés, afin de s'occuper des résultats de sa propre façon abjecte de gouverner.

C'est pourquoi j'irai faire un tour dans le centre ville de Montréal (NDLR. participer à la manifestation du 22.05) avec (espérons !) des centaines de milliers de mes concitoyens. Encore une fois, vous êtes tous libres d'être en désaccord, mais au moins ne le faites pas à cause de l'image complètement tordue que vous avez par les médias, y compris par certains d'entre eux de la part desquels on aurait attendu mieux.



« La démagogie flambe quand les choses ne vont pas bien »

Diario de Balears, 20 avril 2012

Interview d'Alberto Bernabé, professeur de philologie grecque à l'Université Complutense de Madrid, publiée avec son aimable autorisation. Merci au prof. Bernabé pour l'accueil favorable de notre proposition de faire paraître cette interview dans XYZ. Merci aussi à notre collègue Daniel Pons Olivares pour sa « médiation » et la traduction espagnole qui a servi de base à la version française.

Le professeur titulaire de la chaire de philologie grecque de la Complutense, Alberto Bernabé (Huelva 1946), a donné la conférence inaugurale du II Congrès de philosophie grecque qui s'est tenu les 19, 20 et 21 avril à l'Université des Îles Baléares (UIB), organisé par la Société ibérique de philosophie grecque (SIFG), avec la collaboration de l'UIB et la section Baléares de la société espagnole des études classiques. Il a réuni plus de 150 participants.

Quelle place peut occuper la culture classique dans la crise actuelle ?

Plus une situation est confuse, plus il est intéressant de faire appel à des paradigmes antiques qui sont déjà fermés et qui permettent une étude à une échelle de processus, de circonstances et de motivations. L'être humain est toujours le même, et dans les œuvres homériques ou les tragédies comme Antigone nous nous identifions comme l'égal [des personnages] et ayant des problèmes semblables. Dans l'Antiquité il y a eu aussi des crises et des problèmes et avoir recours à ces modèles d'échelle peut nous donner un peu de lumière au présent.



La crise actuelle est-elle marquée par la démagogie ?

La démagogie est un composant essentiel de la démocratie, sa forme bâtarde. Il y avait déjà des démagogues dans l'Athènes de Périclès. Ce qui arrive c'est que la démagogie flambe quand les choses ne vont pas bien.

L'un de vos sujets d'étude a été l'orphisme, un mouvement qui a recherché la purification spirituelle. Cette recherche n'est-elle pas également propre aux temps de crise ?

Sans aucun doute. Quand les modèles sociaux montrent des signes de faiblesse, prolifèrent les solutions individuelles ou pseudo-individuelles. Aujourd'hui il existe des gens qui tirent les cartes et des futurologues. Mais cela se passait déjà dans les sociétés antiques. Nous pensons que les Grecs étaient absolument rationnels, mais eux aussi avaient recours à la magie. La tentation des raccourcis est toujours grande quand il y a crise. La tendance à chercher des solutions rapides.

Que pensez-vous de la classe politique actuelle ?

Les politiques ont renoncé à faire de la politique et poursuivent deux objectifs fondamentaux. Le premier est leur maintien au pouvoir, au détriment du bien des citoyens qui se transforment pratiquement en dommages collatéraux de la politique. Le deuxième est la soumission à la tyrannie des analystes du marché. Qui leur a conféré l'autorité ? Nous recourons à ceux qui ont généré le problème pour sa résolution.

Quel regard porter, à distance, de l'actuelle situation de la langue catalane ?

Du point de vue de la politique, on peut tenter de modifier les situations qui ont des conséquences sur la langue, mais ce n'est pas toujours efficace. Je crois précisément que, pour ces questions, le caractère naturel et l'efficacité doivent avoir la prééminence. C'est important que tous les locuteurs se sentent satisfaits de leurs relations avec les institutions.

En tant que membre de la communauté éducative, que pensez-vous des réductions des moyens dans l'éducation ?

C'est un suicide. C'est en période de crise qu'il y a besoin d'investir plus d'argent à l'éducation. On ne peut surmonter la crise qu'avec des personnes bien formées. Les réductions nous condamnent à une régression au niveau culturel d'époques antérieures. C'est absolument honteux. Les coupes dans les budgets de la recherche, de l'éducation et de la santé ne devraient pas avoir lieu. Nous ne pouvons consentir à ce qu'il y ait une catégorie d'individus très mal formés, ou, pire, à ce que seules les classes supérieures aient accès à l'éducation.



ESPAGNE



le monument à l'honneur des Brigades internationales ne bougera pas de la Complutense

13 avril 2012

Source : <http://www.publico.es/espana/429409/el-monumento-a-las-brigadas-internacionales-no-se-movera-de-la-complutense>

Le rectorat de l'université Complutense de Madrid n'a pas prévu de retirer le monument aux Brigades internationales, après qu'une sentence annule son installation pour manque de permis de construire. La sentence du tribunal déclare « contraire au droit » l'installation du monument commémoratif de l'intervention de ces Brigades à la Guerre civile inauguré le 22 octobre 2011 dans la Cité universitaire. Des sources du rectorat de l'université Complutense ont confirmé que « après une première lecture [de la sentence] on ne déduit pas qu'il faille retirer le monument ». De fait, le document ouvre la voie à une « éventuelle obtention postérieure de l'autorisation requise ». En même temps, la sentence fait observer que l'université a la possibilité d'interjeter un appel devant le même tribunal dans un délai de 15 jours à partir du jour qui suit sa notification. [...] Elle affirme que l'administration de l'université ne s'est pas soumise à la procédure urbanistique d'obtention d'un permis pour protéger l'installation de la statue, une procédure que était « absolument nécessaire ». L'université « a décidé à ses risques et périls qu'elle n'avait pas besoin d'autorisation et que l'installation pourrait se passer de tout contrôle de légalité urbanistique ».

Des sources de l'Association des amis des Brigades internationales ont confirmé qu'elle était en train d'étudier le « parcours juridique » que pouvait prendre cette décision et s'est montrée surprise que des sentences de cet acabit aient encore lieu actuellement en Espagne.

Quelques commentaires des internautes

1. Quel argument faux. Si toutes les œuvres qui manquent de permis urbanistique devaient être démolies, l'Espagne serait devenue un terrain nu. Ici, ce dont il est question c'est d'offenser la mémoire de ces combattants pour la liberté et la légalité républicaine. Si cela avait été un monument pour les assassins de la Légion Condor, c'est sûr qu'il n'aurait rencontré aucune difficulté.
2. [Le tribunal] n'a-t-il pas mieux à faire, comme à juger les corrompus ?
3. La chapelle de l'université a-t-elle une autorisation ? L'existence d'édifices de culte religieux dans ce lieu n'est-elle pas contraire au droit ?
4. Retirer un monument aux Brigades internationales est un attentat contre la morale. Ces personnes devraient être considérées comme des héros parce que ce n'était pas leur pays, ce n'était pas leur guerre, mais elles sont quand même venues et ont laissé ici leur sang. Seulement pour cela, elles méritent tous les monuments possibles.
5. Pourquoi ne démolissent-ils pas aussi un monument antique nommé M. Rajoy ? Lui, c'est sûr, il n'a pas d'autorisation.
6. Le terrain de l'université est public, mais si Carillo Jr. (NDLR. José Carillo, recteur de l'université, fils du dirigeant communiste Santiago Carillo) veut installer des monuments, il peut bien le faire sur le patio de sa maison. (NDLR. sic !)

les Comiciones Obreras, syndicat majoritaire, demandent au conseil des universités de rejeter les réductions de moyens et au ministre de les retirer

Source : <http://www.fe.ccoo.es/ensenanza/menu.do?Noticias:357981>

Le syndicat demande aux recteurs de prendre une position ferme en faveur de l'autonomie universitaire et de se prononcer contre l'augmentation des droits d'inscription.

Les universités publiques ont subi très directement pendant des années la réduction des moyens budgétaires dans le cadre de la rétention des dépenses publiques en une période de croissance. Une situation qui les a conduites à un déficit structurel. Les administrations autonomes et centrale n'ont pas agi avec responsabilité et de grands changements se sont produits sans aucune sorte de planification ou d'engagement. Parallèlement, les universités ont augmenté considérablement leur production scientifique avec un financement bien inférieur aux pays alentours.

Dans ce contexte, déjà compliqué, le budget général de l'État pour 2012, associé au décret royal-loi 14/2012, et les budgets des communautés autonomes, représentent une agression sans précédent contre l'université publique.

La hausse drastique des prix publics, la baisse considérable des bourses et aides aux études et les changements annoncés qui durcissent les critères académiques pour les obtenir, mettra des milliers de jeunes dans des situations d'exclusion de l'université publique.

Dans ces conditions disparaîtront des diplômes, surtout des mastères, à cause de la diminution considérable de la demande; tout cela dans un cadre de taux élevé de chômage et de bas salaires.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi de Réforme Universitaire, l'université publique était devenue un élément central pour la cohésion sociale, intégrant les enfants de la classe ouvrière. L'université publique est l'un des piliers fondamentaux de notre État providence, jouant un rôle fondamental dans la formation des citoyens avec esprit critique et valeurs démocratiques.

L'augmentation de 33% du temps d'enseignement du personnel enseignant et de recherche fonctionnaire (PDI) sans « période de six ans active » représentera, par ailleurs, une diminution de personnel et condamnera une partie importante du PDI à l'impossibilité d'exercer des activités de recherche.

Le personnel administratif et des services (PAS), qui vient de subir la privatisation de plusieurs services, verra par ailleurs l'apparition de consortiums qui, avec la diminution du personnel PDI, affectera de manière directe, étant donné que l'application du décret royal-loi ouvre la voie à l'élimination de diplômes, de centres, de départements, y compris d'universités.

La réduction de 25,5% de l'I+D+i portera directement préjudice au personnel de recherche, mettant en danger plusieurs projets et centres de recherche.

La grève du 22 mai dans tout le secteur de l'éducation a été très largement suivie dans les universités.



USA



25 avril 2012, le jour 1T : comme la dette étudiante aux USA a atteint 1 trillion de dollars, des actions d'occupation sont programmées dans les campus dans tout le pays

Source : http://www.democracynow.org/2012/4/25/1_t_day_as_us_student

Une coalition de groupes d'Occupy Wall Street programme ce 25 avril des rassemblements dans les campus et communautés universitaires de tout le pays, afin de protester contre des coûts records des universités et d'appeler à étendre les taux d'intérêts bas pour des prêts Stafford subventionnés par l'Aide financière fédérale. Dans une tentative de courtiser le vote étudiant, le président Obama a lourdement insisté la veille sur la dette étudiante avec un discours à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill.



« La part la plus importante du 1 trillion de la dette étudiante est actuellement détenue par les banques de Wall Street », dit Pamela Brown, doctorante en sociologie qui a contribué au lancement de la campagne « Promesse de refus ». « Ces banques sécurisent actuellement ces emprunts, et elles les liquident et font d'énormes profits avec. La répartition de la dette : un sur quatre étudiants caucasiens a moins de 13 000\$ de dette, tandis qu'un sur trois étudiants afro-américains a plus de 38 000\$. Ainsi, la dette étudiante est un point essentiel dans la production des inégalités sociales auxquelles nous avons à faire aujourd'hui ; c'est quelque chose sur lequel Occupy Wall Street est en train de sensibiliser les consciences ».

David Harvey, éminent professeur d'anthropologie au Graduate Center de la City University de New York (CUNY), auteur de *Cités rebelles : du droit de cité à la révolution urbaine* (NY :Verso 2012, encore non traduit en français) dit :

« En premier lieu, il y a une immense contradiction. D'une part, on nous dit qu'on doit accepter une grande austérité, parce que nous ne voulons pas charger les générations futures avec cette énorme dette fédérale ; en même temps, nous sommes actuellement en train de charger toute une génération d'étudiants avec une immense dette personnelle. Allez comprendre.

Une autre chose que je voudrais dire, c'est que j'ai été éduqué dans une université, la CUNY, sans frais d'inscription jusqu'aux années '70. Et là, il y a eu une énorme campagne menée par la Table Ronde des entrepreneurs pour imposer des frais à la CUNY. Et depuis, il y a eu des efforts immenses de la part des corporations et des riches etc. pour faire passer les coûts de l'éducation sur ceux qui sont en train de s'éduquer.

Ils ne veulent pas payer pour la formation de leurs propres travailleurs. Ils veulent que leurs travailleurs se forment eux-mêmes et après ils les utiliseront ».



manifeste européen des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche pour sortir de la crise

Voir le texte intégral et signer : <http://petizioni.flcgil.it/manifesto-roma?lang=fr>

La crise financière qui secoue actuellement l'Europe et le monde entier aboutira à une énorme crise sociale si les gouvernements et les États adoptent un programme de mesures limitées et de courte vue. Il est tout à fait clair en effet que « le remède pourrait se révéler pire que le mal ».

Accroître les savoirs que possède l'humanité et les transmettre à une génération nouvelle est un des objectifs les plus nobles qu'elle puisse se fixer, mais c'est aussi une composante indispensable et vitale du bien-être économique, social, environnemental, démocratique, culturel et éthique de notre société.

Ne pas maintenir et accroître les investissements publics dans les domaines de l'éducation et de la recherche à tous niveaux devrait être impensable au même titre que l'est le refus d'acheter et de semer les graines nécessaires à la prochaine récolte.

De la même façon, le riche héritage de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe, basé sur la coopération, la liberté académique, l'autonomie des institutions universitaires ainsi que la gouvernance collégiale, ne doit en aucun cas être mis à mal par les réductions actuellement opérées dans les dépenses publiques ou par la mise en œuvre, qui est en cours, d'une organisation simpliste et managériale, d'une mise en concurrence, et d'une focalisation sur les intérêts des entreprises et sur les besoins économiques à court terme.

Par conséquent, nous, syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche publions ce manifeste pour lancer un appel à l'action dans le but de défendre et d'améliorer nos systèmes d'enseignement supérieur et de recherche [...].

Nous en appelons à nos gouvernements et aux institutions européennes afin qu'ils reviennent aux principes d'une Europe sociale, dans un cadre de coopération et de solidarité avec toutes les régions du monde, et fondée sur un niveau élevé d'enseignement et de recherche.

En particulier, nous appelons à soutenir les demandes spécifiques suivantes qui visent à atteindre ces objectifs généraux.

1. Le savoir : un bien public

L'utilisation et la diffusion du savoir n'impliquent pas sa réduction mais au contraire l'alimentent et contribuent à sa croissance. [...] L'approche privilégiant l'appropriation privée du savoir entrave le progrès démocratique et civique, et compromet, par là même, la liberté de recherche et d'enseignement.

2. Des ressources adaptées aux objectifs

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne n'ont pas été atteints et on peut dire que Europe 2020 s'avère inapproprié au développement durable, aux droits des citoyens et à la démocratie véritable. [...] Le soutien à la recherche fondamentale ou de base ainsi qu'aux disciplines qui ne génèrent pas de profit immédiat, mais qui améliorent la qualité de vie des citoyens, doit être largement amplifié.

3. Augmenter les chances de tous les étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur

Nous sommes totalement opposés à l'augmentation des droits d'inscription, d'autant plus que le système des prêts étudiants s'est révélé un échec partout où il a été mis en place.

4. Partout en Europe, mettre en œuvre la charte européenne des chercheurs et les recommandations faites en 1997 par l'Unesco sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur

Notre conception de la Recherche publique implique que le recrutement et les revenus des chercheurs ne soient pas soumis au marché du travail. [...] Nous sommes convaincus que la défense et l'amélioration de l'autonomie dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, ainsi qu'une autonomie effective des institutions de la recherche publique et de l'enseignement supérieur, ne peuvent être atteintes qu'à condition que les missions de service public et la collégialité soient clairement définies.

5. Qualité de la recherche et de l'enseignement

Un enseignement qui puise sa source dans une approche vaste ne peut être envisagé séparément d'activités de recherche, parce que c'est aussi par le biais de l'enseignement que les découvertes récentes sont diffusées. Pour autant, la qualité de l'enseignement et de la recherche ne pourra pas être assurée sans les investissements nécessaires. [...]

6. Rendre les carrières attractives pour favoriser le recrutement de chercheurs et d'enseignants de qualité

Sécurité de l'emploi, environnement favorable au travail, installations propices, autonomie effective dans les activités de recherche et d'enseignement, collégialité et perspectives de carrière et des salaires intéressants.

7. Mobilité

Il faut prévoir d'une part des garanties professionnelles et individuelles ainsi que des droits et des protections accompagnant la mobilité des personnels, d'autre part des financements publics pour permettre l'accès à la mobilité des étudiants, indépendamment de leur origine sociale ou géographique.

8. Évaluation non bureaucratique pour améliorer le système

L'évaluation doit prendre en compte les spécificités et les traditions scientifiques et disciplinaires, elle ne doit pas être utilisée comme le moyen de récompenser les seuls courants dominants de la recherche. Elle doit être organisée par les pairs, dans un processus collégial et transparent, avec des possibilités de recours. [...]

9. Égalité dans le processus de prise de décision et d'auto-gestion

Tous les personnels doivent bénéficier d'un pouvoir de décision et de participation, quel que soit leur rôle. De plus, les représentants du personnel doivent avoir plus de poids, avec davantage de droits pour les membres élus dans les organisations universitaires.

10. Égalité des genres, non à la discrimination

Nous demandons donc que des mesures incitatives soient prises pour augmenter la proportion des femmes à tous les stades de la carrière professionnelle [...] Tout un système de services sociaux est nécessaire, garantissant les protections et les droits pour tous les personnels salariés, hommes et femmes, en portant l'accent particulièrement sur les droits parentaux et l'égalité d'accès.

11. Défense des emplois, augmentation des salaires et sécurité de l'emploi

La qualité dans l'enseignement et la recherche prend appui sur des droits, des salaires appropriés, un niveau de vie décent et la stabilité de l'emploi. [...] Nous affirmons que, dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, il est indispensable d'avoir un système universel de soutien et de progression des revenus pour les personnels.

Federação nacional dos professores (Portugal) ; SNCS-FSU (France) ; Irish Federation of University Teachers ; Federazione lavoratori della conoscenza-CGIL (Italie) ; SNTRS-CGT (France) ; Snesup-FSU (France) ; Comisiones Obreras enseñanza (Espagne) ; Snes-FSU (France)



pour sortir des eaux glacées du calcul égoïste

Alaa EL ASWANY

Chroniques de la révolution égyptienne
Trad. de l'arabe (Égypte)
et préf. Gilles GAUTHIER
Arles : Actes Sud, 2011

Alaa EL ASWANY

J'aurais voulu être égyptien
Trad. de l'arabe (Égypte)
Gilles GAUTHIER
Nouvelle éd. augmentée.
Arles : Actes Sud, 2010

Dušan KOVACEVIC

Le professionnel
Trad. du serbe par
Anne RENOUE et
Vladimir ČEJOVIC
Lausanne :
l'Âge d'Homme, 2000

Jean-Paul MALRIEU

Dans le poing du marché : sortir de l'emprise libérale : essai
Toulouse :
Ombres blanches, 2008

Albert NACCACHE

Les roses de l'Ariana
Turquant :
l'Apart du Temps, 2010

Jean-Pierre VERNANT

L'Odyssée : conférence du 23 octobre 2006
Paris : Bayard, 2011



retrouver notre journal
et bien d'autres articles en ligne sur
esr.pcf.fr

UN SITE POUR S'INFORMER, RÉAGIR, PARTICIPER !

Parti communiste français
2 place du Colonel-Fabien
75019 Paris

site : www.pcf.fr

webtv : www.alternatv.fr

